



Étude d'impact des demandes  
de réorganisation territoriale de  
*Virgin Radio* et *RFM*

Avril 2022



## Sommaire

Sommaire .....	3
Avant-propos .....	5
Introduction.....	6
<b>I. Présentation des zones concernées par les suppressions de cabines de journalistes et les fermetures de stations locales .....</b>	<b>10</b>
1. Taille des zones.....	10
2. L'audience de <i>Virgin Radio</i> et <i>RFM</i> .....	12
a. Évolution de l'audience de <i>Virgin Radio</i> et <i>RFM</i> au plan national .....	12
b. L'audience des stations locales de <i>Virgin Radio</i> .....	12
c. L'audience des stations locales de <i>RFM</i> .....	14
<b>II. Le projet de suppression des cabines de journalistes .....</b>	<b>16</b>
1. L'impact de la suppression des cabines de journalistes sur le pluralisme de l'offre radiophonique et l'intérêt du public .....	16
a. L'impact sur la diversité des genres musicaux .....	16
➤ Programmation musicale de <i>Virgin Radio</i> .....	16
➤ Programmation musicale de <i>RFM</i> .....	17
b. L'impact en matière de programmes d'intérêt local.....	18
➤ Présentation des programmes d'intérêt local diffusés par les stations locales de <i>RFM</i> et <i>Virgin Radio</i> concernées par les demandes de réorganisation.....	18
➤ Des zones étendues pour la diffusion des informations et rubriques locales .....	20
➤ Une place accordée à l'actualité locale de chaque zone couverte diluée .....	21
➤ L'offre d'informations locales proposée en FM par les autres services privés locaux ou régionaux de catégories A, B et C et les stations locales de France Bleu (service public)	24
➤ L'offre d'informations locales proposée par les autres supports média .....	42
c. L'impact de la suppression des cabines de journalistes sur l'exploitation des marchés publicitaires locaux.....	46
➤ Les acteurs radiophoniques actifs sur les marchés publicitaires locaux et l'offre d'espaces publicitaires locaux en radio.....	46
➤ L'impact sur la commercialisation des espaces publicitaires locaux.....	55
d. L'impact de la suppression des cabines de journalistes sur la situation financière des stations locales de <i>Virgin Radio</i> et <i>RFM</i> .....	57

➤ Présentation des principaux éléments financiers des stations locales de Virgin Radio et RFM .....	57
➤ Un redressement potentiel du résultat net des stations locales .....	60
➤ L'impact sur la situation financière des autres services radiophoniques à vocation locale ou régionale de catégories B et C .....	60
<b>III. Le projet de fermeture des stations locales de Virgin Radio Lorraine-Champagne, Virgin Radio Vallée de Seine et Virgin Radio Manche .....</b>	<b>62</b>
1. L'impact de la fermeture des stations locales sur le pluralisme de l'offre radiophonique et l'intérêt du public .....	62
a. Présentation du paysage radiophonique FM actuel des zones concernées par les fermetures de stations locales demandées .....	62
b. L'impact de la fermeture de stations locales en matière de diversité des programmes et des genres musicaux .....	63
2. L'impact de la fermeture des stations locales sur l'exploitation des marchés publicitaires locaux .....	64
Annexe 1 : grille des programmes de Virgin Radio .....	67
Annexe 2 : grille des programmes de RFM.....	74
Annexe 3 : cartes des cabines de journalistes des stations locales de Virgin Radio et RFM concernées par les demandes de réorganisation territoriale .....	81

## Avant-propos

La présente étude a pour finalité de mesurer l'impact potentiel des différentes réorganisations territoriales envisagées des stations locales de *Virgin Radio* et *RFM*, tant sur le pluralisme de l'offre d'informations locales que sur les marchés publicitaires locaux de chaque zone concernée.

Ce document doit également permettre à tout tiers intéressé de faire connaître à l'Arcom ses observations sur les différentes opérations envisagées.

Les observations des tiers intéressés devront être transmises le 16 mai 2022, au plus tard, à l'adresse électronique suivante : [etudeimpact-radio@arcom.fr](mailto:etudeimpact-radio@arcom.fr). Ces observations seront considérées comme publiques, sauf demande expresse et motivée du contributeur.

Les éventuelles demandes d'audition devront être formulées par courrier auprès de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Tour Mirabeau – 39-43, quai André-Citroën – 75739 Paris cedex 15) au plus tard le 28 avril 2022.

## Introduction

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) veille, au regard du principe constitutionnel de liberté de communication, à garantir notamment le pluralisme des courants d'expression socioculturels.

L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 30 septembre 1986 dispose que « *la communication au public par voie électronique est libre* ». L'exercice de cette liberté « *ne peut être limité que dans la mesure requise, d'une part, par le respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui, du caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion et, d'autre part, par la protection de l'enfance et de l'adolescence, par la sauvegarde de l'ordre public, par les besoins de la défense nationale, par les exigences de service public, par les contraintes techniques inhérentes aux moyens de communication, ainsi que par la nécessité, pour les services audiovisuels, de développer la production audiovisuelle* ».

Dans ce cadre, l'Autorité garantit, au titre des dispositions de l'article 3-1 de ladite loi et dans les conditions qu'elle définit, « *l'exercice de la liberté de communication au public par voie électronique* ».

L'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 impose notamment à l'Arcom de veiller à la qualité et à la diversité des programmes. L'Autorité doit également favoriser le développement de la concurrence dans les secteurs de la télévision et de la radio.

Pour l'attribution des autorisations aux services de radio, l'Autorité se prononce en appréciant l'intérêt de chaque projet pour le public, au regard des impératifs prioritaires que sont la sauvegarde du pluralisme des courants d'expression socioculturels, la diversification des opérateurs et la nécessité d'éviter les abus de position dominante ainsi que les pratiques entravant le libre exercice de la concurrence<sup>1</sup>. L'Autorité tient également compte de critères complémentaires, notamment le financement et les perspectives d'exploitation des services et la contribution à la production de programmes réalisés localement.

Les conventions conclues en application de l'article 28 de la loi du 30 septembre 1986 entre l'Arcom et les éditeurs autorisés fixent les règles particulières applicables au service, en tenant compte « *de l'étendue de la zone desservie, de la part du service dans le marché publicitaire, du respect de l'égalité de traitement entre les différents services et des conditions de concurrence propres à chacun d'eux ainsi que du développement de la radio et de la télévision numériques de terre* ».

En radio, ces conventions portent notamment sur les points suivants :

- la durée et les caractéristiques générales du programme propre ;
- la proportion substantielle d'œuvres musicales d'expression française ou interprétées dans une langue régionale en usage en France ;
- le temps maximum consacré à la publicité ainsi que les modalités de leur insertion dans les programmes.

---

<sup>1</sup> Articles 29 et 29-1 de la loi précitée.

En ses deux derniers alinéas, l'article 28 dispose que toute modification de convention d'un service de radio, autorisé en application de l'article 29 de la même loi, qui appartient à un réseau de diffusion à caractère national<sup>2</sup>, est précédée d'une étude d'impact, rendue publique, si elle est susceptible de modifier de façon importante le marché en cause.

Si elle l'estime utile, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique peut effectuer une telle étude pour les autres services autorisés.

Enfin, l'article 42-3 de la loi du 30 septembre 1986 prévoit un mécanisme dérogatoire de changement, hors appel aux candidatures de titulaire, d'autorisation et de catégorie de service. Cette faculté est soumise à l'agrément préalable de l'Arcom, qui doit veiller au respect des critères de l'article 29 de ladite loi et à la préservation des équilibres des marchés publicitaires, notamment locaux.

- **Objet des demandes des sociétés Virgin Radio Régions et RFM Régions**

Les sociétés Virgin Radio Régions et RFM Régions, contrôlées par le groupe Lagardère Active Broadcast (LAB)<sup>3</sup>, sont titulaires d'autorisations d'émettre en catégorie C<sup>4</sup> et assurent l'exploitation de la plupart des services locaux affiliés à *Virgin Radio* et *RFM*.

Ces différents services locaux de catégorie C sont autorisés sur un total de 125 fréquences – s'agissant des stations locales de *Virgin Radio* – et 59 fréquences – s'agissant des stations locales de *RFM*<sup>5</sup>.

En vertu de leur autorisation en catégorie C, ces services diffusent, dans les zones où ils sont autorisés, un programme d'intérêt local – composé de musique, d'interventions de l'animateur et d'informations et rubriques locales – et des publicités locales. À ces stations locales peuvent être rattachées des « *cabines de journalistes* » chargées de réaliser des décrochages d'informations et de rubriques locales dans une partie de la zone de desserte de la station concernée.

Ainsi, sur un total de 31 stations locales de *Virgin Radio* (comprenant les stations locales franchisées<sup>6</sup>), sont actuellement rattachées 61 cabines de journalistes, studio principal compris. De même, sur un total de 15 stations locales de *RFM*, sont rattachées 22 cabines de journalistes.

---

<sup>2</sup> Au sens de l'article 41-3 de la loi du 30 septembre 1986, à savoir « *tout réseau qui dessert une zone dont la population recensée est supérieure à 30 millions d'habitants* », étant précisé que constitue un réseau « *tout service ou ensemble de services diffusant un même programme pour une proportion majoritaire du temps d'antenne de chaque service* ».

<sup>3</sup> La SASU Virgin Radio Régions est détenue à 100 % par la SASU Europe 2 Entreprises, elle-même directement contrôlée par la société Lagardère Active Broadcast ; la SASU RFM Régions est détenue à 100 % par la SASU RFM Entreprises, elle-même directement contrôlée par la société Lagardère Active Broadcast.

<sup>4</sup> Cette catégorie regroupe les services de radio locaux ou régionaux diffusant le programme d'un réseau thématique à vocation nationale ainsi qu'un programme d'intérêt local d'une durée minimale de 3 heures par jour (leur zone de desserte ne couvre pas une population de plus de six millions d'habitants) tandis que la catégorie D est celle des services thématiques à vocation nationale (sans décrochages locaux).

<sup>5</sup> Virgin Radio et RFM sont, par ailleurs, autorisées en catégorie D sur respectivement 118 et 155 fréquences FM ainsi qu'en DAB+ à l'échelle métropolitaine.

<sup>6</sup> On entend par station locale franchisée tout service édité par une société non contrôlée capitalistiquement par la tête de réseau ou par une association dont les membres sont indépendants de celle-ci.

Par lettres du 19 octobre 2021, les sociétés Virgin Radio Régions et RFM Régions ont informé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (devenu Arcom le 1<sup>er</sup> janvier 2022) de leur souhait de procéder à une réorganisation de leurs implantations territoriales autour de deux axes :

- le premier axe consisterait à fermer des cabines de journalistes, tout en continuant à exploiter les fréquences correspondantes en catégorie C : le groupe Lagardère demande ainsi l'autorisation de fermer 27 cabines de journalistes (23 du réseau *Virgin Radio*, sur un total de 61, et 4 du réseau *RFM*, sur un total de 22) ;
- le second axe vise à fermer entièrement trois stations locales du réseau *Virgin Radio* (par l'intermédiaire d'un changement de titulaire et de catégorie d'autorisation : passage de la catégorie C à la catégorie D<sup>7</sup>). Ces demandes de fermeture de stations locales concernent les stations *Virgin Radio Lorraine-Champagne*<sup>8</sup>, *Virgin Radio Manche*<sup>9</sup> et *Virgin Radio Vallée de la Seine*<sup>10</sup>.

Le demandeur justifie ce projet de réorganisation des réseaux locaux par la situation économique « *très dégradée* » des réseaux Virgin Radio et RFM, résultant notamment de la concurrence accrue des plateformes de streaming, de la baisse tendancielle du marché publicitaire et de l'audience du média radio, accentuée par la crise sanitaire.

- **Objet de la présente étude d'impact**

### **S'agissant des demandes de fermeture des cabines de journalistes**

Les deux derniers alinéas de l'article 28 de la loi de 1986 disposent :

*« Toute modification de convention [...] d'un service de radio appartenant à un réseau de diffusion à caractère national au sens de l'article 41-3 susceptible de modifier de façon importante le marché en cause est précédée d'une étude d'impact, rendue publique.*

*Si elle l'estime utile, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique peut effectuer une telle étude pour les autres services autorisés».*

En premier lieu, les réseaux *Virgin Radio* et *RFM* couvrent une population respectivement estimée à 34,1 et à 30,9 millions d'habitants<sup>11</sup>, de sorte qu'ils appartiennent à un réseau national au sens du 4<sup>o</sup> de l'article 41-3 la loi de 1986.

En second lieu, les demandes de fermeture de cabines de journalistes sont susceptibles d'avoir un impact sur le pluralisme de l'offre d'informations locales. En outre, elles pourraient avoir un impact sur les marchés publicitaires locaux de chaque zone concernée car elles sont susceptibles de créer, pour les demandeurs, des conditions d'exploitation plus favorables que pour leurs concurrents.

---

<sup>7</sup> On rappellera que la catégorie C regroupe les services locaux qui diffusent le programme d'un réseau thématique à vocation nationale ainsi qu'un programme d'intérêt local d'une durée minimale de 3 heures par jour (leur zone de desserte ne couvre pas une population de plus de six millions d'habitants) tandis que la catégorie D est celle des services thématiques à vocation nationale (sans décrochages locaux).

<sup>8</sup> Station locale autorisée à Bar-le-Duc (lieu de réalisation du programme principal), Ligny-en-Barrois, Joinville, Saint-Dizier et Vitry-le-François.

<sup>9</sup> Station locale autorisée à Avranches et Villedieu-les-Poêles.

<sup>10</sup> Station locale autorisée à Bonnières-sur-Seine et Verneuil d'Avre et d'Iton.

<sup>11</sup> Population estimée par les services de l'Arcom au 31 décembre 2020. Les chiffres au 31 décembre 2021, en cours de calcul par les services de l'Autorité, ne sont pas encore connus à la date de réalisation de la présente étude d'impact.



Eu égard à la possibilité qu'un agrément puisse ainsi modifier de façon importante les marchés en cause, l'Arcom a estimé utile de réaliser une étude d'impact des demandes de fermeture des cabines de journalistes des stations locales de *Virgin Radio* et *RFM*.

### **S'agissant des demandes de passage de catégorie C en catégorie D**

En son deuxième alinéa, l'article 42-3 dispose que « *dans le respect des critères de l'article 29, notamment le juste équilibre entre les réseaux nationaux et les services locaux, régionaux et thématiques indépendants, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique peut donner son agrément à un changement de titulaire d'autorisation pour la diffusion de services de radio lorsque ce changement bénéficie à la personne morale qui contrôle ou qui est contrôlée par le titulaire initial de l'autorisation au regard des critères figurant à l'article L. 233-3 du code de commerce. A l'occasion de ce changement de titulaire de l'autorisation, l'Autorité peut, dans les mêmes conditions, donner son agrément à un changement de la catégorie pour laquelle le service est autorisé. Ce changement ne peut être agréé hors appel aux candidatures par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique s'il est incompatible avec la préservation des équilibres des marchés publicitaires, notamment locaux* ».

\*\*\*\*\*

Le présent document vise, dans le cadre de l'instruction des demandes formulées, à mesurer l'impact potentiel des différentes réorganisations territoriales envisagées au regard des critères de la loi du 30 septembre 1986. Il s'agit pour l'Autorité, après avoir présenté les différentes zones concernées et conformément aux missions qui lui sont assignées par ladite loi, d'une part, d'apprécier, zone par zone, si les fermetures des différentes cabines de journalistes ou les passages en catégorie D sont de nature à porter atteinte à l'impératif fondamental de pluralisme des courants d'expression socioculturels et, d'autre part, de déterminer dans quelle(s) mesure(s) l'équilibre des marchés publicitaires locaux pourrait être impacté par ces modifications le cas échéant.

## I. Présentation des zones concernées par les suppressions de cabines de journalistes et les fermetures de stations locales

Le projet de réorganisation des réseaux locaux de *Virgin Radio* et *RFM* emporterait la suppression de 27 cabines de journalistes :

- 23 du réseau *Virgin Radio*, sur un total de 61 (soit une suppression de 38 % des cabines de journalistes) ;
- 4 du réseau *RFM*, sur un total de 22 (soit une suppression de 18 % des cabines de journalistes).

Par ailleurs, ce projet se traduirait également par la fermeture de trois stations locales du réseau *Virgin Radio*, par l'intermédiaire d'un changement de titulaire et de catégorie d'autorisation (passage de la catégorie C à la catégorie D).

### 1. Taille des zones

Si la majorité des cabines de journalistes dont la suppression est envisagée sont situées dans des unités urbaines de taille moyenne (moins de 100 000 habitants), 8 des 23 cabines de journalistes de *Virgin Radio* concernées (soit 35 % des suppressions envisagées) ainsi qu'une des cabines de journalistes de *RFM* (sur 4, soit 25 %) sont implantées dans des unités urbaines de plus de 100 000 habitants, à savoir : Lorient (121 843 habitants), Besançon (138 691 habitants), Saint-Nazaire (186 760 habitants), Le Mans (219 742 habitants), Le Havre (234 945 habitants), Angers (242 613 habitants), Metz (285 930 habitants) et Avignon (456 651 habitants). Les projets de fermeture concernent 15 préfectures (pour 18 cabines<sup>12</sup>).

Station locale	Zone avec cabine de journaliste*	Population en 2018**
<i>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</i>	Mulhouse	247 065
	Colmar***	94 960
	Belfort***	79 364
	Besançon***	138 691
<i>Virgin Radio Bourgogne</i>	Dijon	245 895
	Chalon-sur-Saône	79 405
	Mâcon***	60 503
<i>Virgin Radio Bretagne</i>	Brest	202 060
	Morlaix	25 444
	Quimper***	75 636
	Lorient	121 843
	Vannes***	80 170
<i>Virgin Radio Centre</i>	Tours	359 992
	Bourges***	85 637

Station locale	Zone avec cabine de journaliste*	Population en 2018**
<i>Virgin Radio Normandie-Centre</i>	Rouen	470 369
	Chartres***	88 791
<i>Virgin Radio Ouest</i>	Rennes	359 934
	Saint-Brieuc***	95 515
<i>Virgin Radio Pays de la Loire</i>	Nantes	655 187
	Saint-Nazaire	186 760
	Angers***	242 613
	Le Mans***	219 742
<i>Virgin Radio Provence</i>	Marseille	1 607 292
	Avignon***	456 651
<i>Virgin Radio Sud Aquitaine</i>	Bayonne	254 519
	Pau	200 401
	Dax	50 573

<sup>12</sup> Dans trois préfectures (Agen, Auch et Avignon), le groupe demande la fermeture de deux cabines (celle de Virgin radio et celle de RFM).

Station locale	Zone avec cabine de journaliste*	Population en 2018**
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Nancy	286 565
	Metz***	285 930
	Forbach	21 652 (commune)
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Toulouse	1 019 460
	Auch***	25 551
	Agen***	80 668
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Caen	205 708
	Le Havre	234 945
	Cherbourg	81 963

Station locale	Zone avec cabine de journaliste*	Population en 2018**
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Toulouse	1 019 460
	Auch***	25 551
	Agen***	80 668
	Figeac	13 331
<b>RFM Provence</b>	Marseille	1 607 292
	Avignon <sup>13</sup> ***	456 651

\* Sont mentionnées uniquement les zones dans lesquelles sont actuellement implantées les cabines de journalistes (soit hors zones de réémission passive).

En rouge, zones dans lesquelles des cabines de journalistes pourraient être supprimées.

\*\* Population de l'unité urbaine (unité urbaine 2020) telle que définie par l'INSEE.

\*\*\* Préfecture faisant l'objet d'une demande de fermeture de cabine de journalistes

Les fermetures de stations locales concernent, quant à elles, des stations dont les studios sont implantés au sein d'unités urbaines de moins de 20 000 habitants, dont une préfecture.

Station locale	Lieu de réalisation du PIL / cabine de journaliste	Population en 2018**
<b>Virgin Radio Lorraine-Champagne</b>	Bar-le-Duc (préfecture)	17 935
<b>Virgin Radio Vallée de Seine</b>	Bonnières-sur-Seine	14 341
<b>Virgin Radio Manche</b>	Avranches	15 645

**Le plan de réorganisation territoriale soumis à l'Arcom se caractérise en premier lieu par un nombre important de zones concernées et en second lieu par une grande variété dans la typologie des bassins de vie :**

- certains bassins sont très peuplés (Avignon, Metz, Le Havre, Angers, Le Mans, Besançon, Lorient) et se caractérisent par une activité locale importante au plan économique, culturel, sportif ou institutionnel ;
- de nombreux bassins sont de taille intermédiaire (Cherbourg, Agen, Chartres...);
- une minorité de bassins de vie représentent chacun moins de 30 000 habitants.

**Les demandes de passage en catégorie D ne concernent que des zones faiblement peuplées.**

<sup>13</sup> Bien qu'autorisé à Cavaillon, *RFM Provence* diffuse son programme à Avignon.

## 2. L'audience de *Virgin Radio* et *RFM*

### a. Évolution de l'audience de *Virgin Radio* et *RFM* au plan national

Au plan national, les stations *Virgin Radio* et *RFM* ont toutes deux vu leur audience diminuer au cours de ces dernières années.

Après avoir gagné [...] point[s] entre la période septembre 2013 – juin 2014 et la période septembre 2015 – juin 2016, l'audience cumulée de *Virgin Radio* s'est repliée au cours des six dernières années (- [...] point[s] entre la saison 2015-2016 et la saison 2020-2021). Cette tendance s'est fortement accélérée au cours de la dernière période, marquée par les effets de la crise sanitaire. Au cours de la période septembre 2020 – juin 2021, *Virgin Radio* a été écoutée quotidiennement par [...] auditeurs en France métropolitaine, soit une audience cumulée de [0;5[ %, se classant alors en 14<sup>e</sup> position des radios les plus écoutées du pays.

Bien que moins importante pour *RFM*, la baisse d'audience est néanmoins continue depuis la période septembre 2012 – juin 2013 (en recul de [...] point[s] entre la saison 2012-2013 et la saison 2020-2021). Au cours de la période septembre 2020 – juin 2021, *RFM* a été écoutée quotidiennement par [...] auditeurs en France métropolitaine, soit une audience cumulée de [0;5[ %, se classant alors en 12<sup>e</sup> position des radios les plus écoutées du pays.

*Virgin Radio* et *RFM* ont enregistré, au cours de la période septembre 2020 – juin 2021, leur plus faible audience historique, en moyenne sur une saison.

#### Evolution de l'audience cumulée de *Virgin Radio* et *RFM* au plan national

[...]

### b. L'audience des stations locales de *Virgin Radio*

Dans la majorité des zones concernées par la présente étude d'impact, les stations locales de *Virgin Radio* réalisent une audience supérieure à celle de la radio sur le plan national. Dans les zones de Chalon-sur-Saône et Quimper, l'audience de *Virgin Radio* a même progressé entre la période septembre 2015 – juin 2016 et la période septembre 2020 – juin 2021.

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Audience S 15 - J 16		Audience S 20 - J 21	
		AC %	Rang*	AC %	Rang*
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Mulhouse	[5;10[ %	11 / 18	[0;5[ %	12 / 19
	Colmar	[5;10[ %	9 / 18	[5;10[ %	9 / 20
	Belfort	[5;10[ %	9 / 13	[5;10[ %	7 / 17
	Besançon	[5;10[ %	8 / 22	[0;5[ %	10 / 22
<b>Virgin Radio Bourgogne</b>	Dijon	[5;10[ %	11 / 22	[0;5[ %	18 / 22
	Chalon-sur-Saône	[0;5[ %	10 / 19	[5;10[ %	10 / 17
	Mâcon	[5;10[ %	6 / 18	[5;10[ %	6 / 20
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Brest	[5;10[ %	9 / 22	[0;5[ %	11 / 26
	Morlaix	ND	ND	ND	ND
	Quimper	[5;10[ %	7 / 22	[5;10[ %	6 / 21
	Lorient	[5;10[ %	10 / 22	[0;5[ %	18 / 26
	Vannes	ND	ND	ND	ND
<b>Virgin Radio Centre</b>	Tours	[5;10[ %	10 / 23	[0;5[ %	17 / 22
	Bourges	[0;5[ %	12 / 24	[0;5[ %	13 / 24
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Nancy	[5;10[ %	7 / 20	[0;5[ %	14 / 21
	Metz	[5;10[ %	7 / 21	[0;5[ %	12 / 22
	Forbach	[20;30[ %	1 <sup>er</sup> / 13	[10;20[ %	2 / 13
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Toulouse	[5;10[ %	7 / 25	[0;5[ %	18 / 25
	Auch	ND	ND	ND	ND
	Agen	ND	ND	ND	ND
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Caen	[5;10[ %	8 / 22	[0;5[ %	10 / 25
	Le Havre	[5;10[ %	13 / 18	[0;5[ %	17 / 18
	Cherbourg	[5;10[ %	10 / 17	[0;5[ %	14 / 16
<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b>	Rouen	[5;10[ %	9 / 19	[0;5[ %	11 / 21
	Chartres	[0;5[ %	12 / 18	[0;5[ %	14 / 21
<b>Virgin Radio Ouest</b>	Rennes	[5;10[ %	12 / 26	[0;5[ %	20 / 26
	Saint-Brieuc	[5;10[ %	11 / 16	[0;5[ %	13 / 21
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Nantes	[0;5[ %	12 / 26	[0;5[ %	11 / 26
	Saint-Nazaire	[5;10[ %	10 / 21	[0;5[ %	16 / 21
	Angers	[5;10[ %	9 / 21	[0;5[ %	14 / 21
	Le Mans	[5;10[ %	12 / 22	[0;5[ %	18 / 23
<b>Virgin Radio Provence</b>	Marseille	[0;5[ %	13 / 25	[0;5[ %	17 / 23
	Avignon	[10;20[ %	4 / 18	[5;10[ %	4 / 20
<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b>	Bayonne	[5;10[ %	5 / 17	[5;10[ %	7 / 17
	Pau	[5;10[ %	7 / 19	[5;10[ %	11 / 20
	Dax	ND	ND	ND	ND

\* Classement de la station locale de Virgin Radio sur le nombre total de services réalisant une audience cumulée supérieure à 1 % dans la zone.

ND : non disponible.

Source : Médiamétrie, Médialocales, agglomérations/aires urbaines, septembre 2015 – juin 2016 et septembre 2020 – juin 2021, lundi-vendredi, 5h00-24h00.

S'agissant des services demandant un passage en catégorie D (*Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche*), les zones concernées ne font pas l'objet de l'enquête de Médiamétrie, eu égard à leur taille. L'Autorité ne dispose donc pas de données d'audience pour ces trois stations.

[...]

### c. L'audience des stations locales de RFM

Dans les zones de Toulouse et Avignon, la station locale réalise une audience supérieure à celle de la radio sur le plan national. Dans la zone de Marseille, en revanche, l'audience est légèrement inférieure.

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Audience S 15 - J 16		Audience S 20 - J 21	
		AC %	Rang*	AC %	Rang*
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Toulouse	[5;10[ %	12 / 25	[0;5[ %	11 / 25
	Auch	ND	ND	ND	ND
	Agen	ND	ND	ND	ND
	Figeac	ND	ND	ND	ND
<b>RFM Provence</b>	Marseille	[0;5[ %	10 / 25	[0;5[ %	14 / 23
	Avignon	[5;10[ %	12 / 18	[5;10[ %	8 / 20

\* Classement de la station locale de RFM sur le nombre total de services réalisant une audience cumulée supérieure à 1 % dans la zone.

ND : non disponible

Source : Médiamétrie, Médialocales, agglomérations/aires urbaines, septembre 2015 – juin 2016 et septembre 2020 – juin 2021, lundi-vendredi, 5h00-24h00.

À l'exception des zones de Forbach (2<sup>e</sup>) et Avignon (4<sup>e</sup>), *Virgin Radio* se classe au-delà des cinq premières radios les plus écoutées de chaque zone. Par ailleurs, dans la majorité des zones (soit 22 zones sur 31 zones dans lesquelles l'audience est disponible), l'audience cumulée de la radio est, au cours de la période septembre 2020 - juin 2021, inférieure à [0;5[ %. Pour autant, dans la majorité des zones concernées par une fermeture de cabine de journaliste (à savoir dans 13 zones), l'audience de *Virgin Radio* est supérieure à l'audience de la radio sur le plan national. Dans certaines zones, parmi lesquelles Forbach, Mâcon, Quimper ou bien encore Avignon, l'audience de *Virgin Radio* se situe même à des niveaux élevés (audience cumulée supérieure à [5;10[ %). En outre, dans les zones de Chalon-sur-Saône et Quimper, l'audience de *Virgin Radio* a même progressé entre la saison 2015-2016 et la saison 2020-2021.

De même, *RFM* réalise dans les zones de Toulouse et Avignon une audience supérieure à son audience nationale. Dans les zones d'Auch, Agen et Figeac, principales zones concernées par une fermeture de cabine de journaliste, l'audience de la radio n'est pas disponible.

## II. Le projet de suppression des cabines de journalistes

### 1. L'impact de la suppression des cabines de journalistes sur le pluralisme de l'offre radiophonique et l'intérêt du public

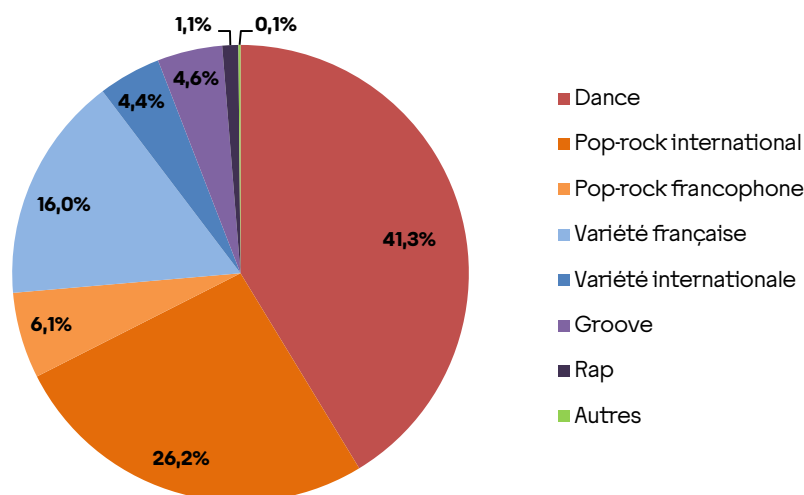
#### a. L'impact sur la diversité des genres musicaux

##### ➤ Programmation musicale de Virgin Radio

Les stations locales *Virgin Radio Alsace Franche-Comté*, *Virgin Radio Bourgogne*, *Virgin Radio Bretagne*, *Virgin Radio Centre*, *Virgin Radio Lorraine*, *Virgin Radio Midi-Pyrénées*, *Virgin Radio Normandie*, *Virgin Radio Normandie-Centre*, *Virgin Radio Ouest*, *Virgin Radio Pays-de-la-Loire*, *Virgin Radio Provence* et *Virgin Radio Sud Aquitaine* diffusent le programme du réseau national *Virgin Radio* sur une part majoritaire de leur temps d'antenne, à savoir 19 heures par jour du lundi au vendredi et 20h15 par jour le week-end (publicité nationale comprise).

Chaque station diffuse un programme propre d'une durée quotidienne de 4 heures en semaine et de 3 heures le week-end – composé principalement de musique et d'interventions des animateurs mais également, en semaine, d'informations et rubriques locales. Toutes les stations proposent, *de facto*, une programmation musicale identique à celle de *Virgin Radio* en catégorie D. Ces douze stations locales proposent ainsi une **programmation musicale composée majoritairement de titres dance-électro, pop-rock et variété, à destination d'un public jeune-adulte (cœur de cible : 20-40 ans)**.

#### Répartition des genres musicaux à l'antenne de *Virgin Radio*



Source : Yacast, Progcast, période du 01/09/2021 au 30/11/2021, lundi-dimanche, 00h00-24h00



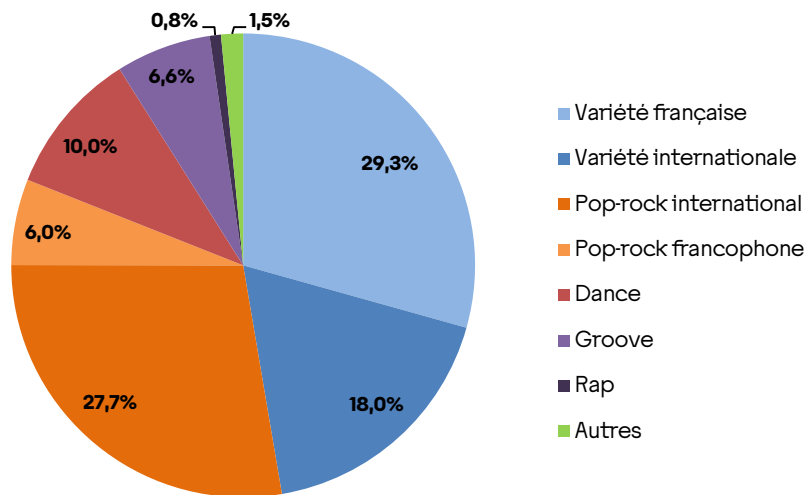
Dans la mesure où la suppression des cabines de journalistes dans chacune des zones envisagées ne s'accompagnerait d'aucune modification de la partie musicale du programme, ces opérations n'auraient aucune incidence sur les genres musicaux diffusés dans ces zones, ni sur le public visé.

### ➤ *Programmation musicale de RFM*

Les stations locales *RFM Provence* et *RFM Toulouse* diffusent le programme du réseau national *RFM* sur une part majoritaire de leur temps d'antenne, à savoir 19 heures 37 minutes et 30 secondes par jour du lundi au vendredi et 20h15 par jour le week-end (publicité nationale comprise).

Ces deux stations diffusent un programme propre d'une durée quotidienne de 3h30 en semaine et de 3 heures le week-end – composé principalement de musiques et d'interventions des animateurs mais également, en semaine, d'informations et rubriques locales. Elles proposent toutes deux, *de facto*, une programmation musicale identique à celle de *RFM*. Ces stations locales proposent ainsi une **programmation musicale composée majoritairement de titres variété, pop-rock et dance-électro, à destination d'un public adulte (cœur de cible : 25-49 ans)**.

#### Répartition des genres musicaux à l'antenne de RFM



Source : Yacast, Progcast, période du 01/09/2021 au 30/11/2021, lundi-dimanche, 00h00-24h00

Dans la mesure où les suppressions des cabines de journalistes dans chacune des zones envisagées ne s'accompagneraient d'aucune modification de la partie musicale du programme, ces opérations n'auraient aucune incidence sur les genres musicaux diffusés dans ces zones, ni sur le public visé.

**Quelle que soit la zone concernée, les fermetures de cabines de journalistes envisagées ne se traduiraient pas par la modification de la partie musicale du programme de *Virgin Radio* et de *RFM*. Les stations locales de *Virgin Radio*, qui diffusent le programme du réseau national sur une part majoritaire de leur temps d'antenne, continueraient à proposer aux auditeurs une programmation musicale composée majoritairement de titres dance-électro, pop-rock et variété, à destination d'un public jeune-adulte (cœur de cible : 20-40 ans) tandis que celles de *RFM* continueraient à proposer une programmation musicale composée majoritairement de titres variété, pop-rock et dance-électro, à destination d'un public adulte (cœur de cible : 25-49 ans).**

**Ainsi, de telles opérations n'auraient aucun impact sur les genres musicaux diffusés dans ces zones, ni sur le public visé.**

## **b. L'impact en matière de programmes d'intérêt local**

### ➤ *Présentation des programmes d'intérêt local diffusés par les stations locales de RFM et Virgin Radio concernées par les demandes de réorganisation*

Outre la diffusion du programme fourni par le réseau thématique à vocation nationale (cf. *supra*), les stations locales de *RFM* et *Virgin Radio* diffusent chacune un programme d'intérêt local (PIL) spécifique d'une durée totale de :

- 3h30 par jour en semaine et 3 heures par jour le week-end pour les stations locales de *RFM*;
- 4 heures par jour en semaine et 3 heures par jour le week-end pour les stations locales de *Virgin Radio*.

Ce PIL spécifique est lui-même composé :

- *d'une émission musicale quotidienne animée localement* diffusée entre 13h00 et 17h00 du lundi au dimanche sur les stations locales de *RFM*; entre 15h30 et 20h00 du lundi au vendredi et entre 15h00 et 19h00 le samedi et le dimanche sur les stations locales de *Virgin Radio*;
- *d'informations et rubriques locales (IRL) spécifiques* d'une durée de 21 minutes par jour du lundi au vendredi (pour les locales de *RFM* comme pour celles de *Virgin Radio*), principalement composées de flashes d'information et de bulletins météo (une grille type détaillant les horaires et la durée des programmes locaux de *Virgin Radio* et *RFM* est jointe en annexe).

Alors que l'émission musicale est commune à l'ensemble des zones dans lesquelles une station locale est autorisée, les IRL peuvent être décrochées spécifiquement sur certaines zones d'autorisation (ou groupements de zones). Des cabines de journalistes sont alors présentes dans chacune des zones de décrochages afin d'y réaliser ces IRL spécifiques.

**Liste des zones actuelles de décrochage des IRL spécifiques :**

**Stations locales de *Virgin Radio***

Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Zones décrochage d'IRL / cabine journaliste	Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Zones décrochage d'IRL / cabine journaliste	
<b>Virgin Radio Bretagne</b> (Brest)	Brest	<b>Virgin Radio Lorraine</b> (Nancy)	Nancy, Verdun, Longwy, Commercy, Saint-Mihiel	
	Morlaix		Metz	
	Quimper, Douarnenez		Forbach	
	Lorient	<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b> (Toulouse)	Toulouse, Castres, Castelnaudary	
	Vannes, Ploërmel		Auch, Vic-Fezensac Agen, Villeneuve-sur-Lot	
<b>Virgin Radio Ouest</b> (Rennes)	Rennes, Saint-Malo	<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b> (Pau)	Bayonne	
	Saint-Brieuc, Guingamp		Pau	
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b> (Nantes)	Nantes		Dax, Mont-de-Marsan, Soustons	
	Saint-Nazaire		<b>Virgin Radio Bourgogne</b> (Dijon)	Dijon, Lons-le-Saunier
	Angers	Chalon-sur-Saône		
	Le Mans	Mâcon		
<b>Virgin Radio Normandie</b> (Caen)	Caen, Falaise	<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b> (Rouen)	Rouen	
	Le Havre, Bayeux		Chartres	
	Cherbourg	<b>Virgin Radio Provence</b> (Marseille)	Marseille, Toulon, Draguignan	
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b> (Mulhouse)	Mulhouse		Avignon, Carpentras	
	Colmar		<b>Virgin Radio Centre</b> (Tours)	Tours, Châtelleraut
	Belfort, Vesoul			Bourges, Châteauroux, Nevers
	Besançon			

**Stations locales de *RFM***

Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Zones décrochage d'IRL / cabine journaliste
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b> (Toulouse)	Toulouse
	Auch, Mirande
	Agen, Villeneuve-sur-Lot, Nérac
	Figeac, Cahors, Rodez, Villefranche-de-Rouergue
<b>RFM Provence</b> (Marseille)	Marseille
	Cavaillon, Apt/Avignon <sup>14</sup>

<sup>14</sup> Bien qu'autorisé dans la zone de Cavaillon, le service *RFM Provence* couvre la zone d'Avignon. Dans la zone de Cavaillon, *RFM Provence* est, par ailleurs, le seul service local ou régional autorisé.

➤ **Des zones étendues pour la diffusion des informations et rubriques locales**

La suppression de 27 cabines de journalistes (23 du réseau Virgin Radio et 4 du réseau RFM) se traduirait par la disparition d'informations et rubriques locales spécifiquement locales (informations spécifiques à certaines zones d'autorisation ou groupements de zones, diffusées sous forme de décrochage).

Comme cela est actuellement le cas pour l'émission musicale, les mêmes informations et rubriques locales seraient diffusées sur l'ensemble des zones dans lesquelles est autorisée une station locale.

D'un strict point de vue quantitatif, cette opération peut être analysée sous deux angles distincts :

- pour les auditeurs, elle n'aurait pas d'impact sur la durée des informations et rubriques locales diffusées dans chacune des zones concernées. Actuellement de 21 minutes par jour du lundi au vendredi (pour les locales de *RFM* comme pour celles de *Virgin Radio*), cette durée demeurerait identique ;
- pour l'éditeur, la diffusion d'IRL communes à plusieurs zones permettrait de réduire significativement le volume de programme produit (cf. *infra*).

En termes de contenu, en revanche, ces informations et rubriques locales, constituées principalement de flashes d'information et de bulletins météo, désormais régionalisées, ne seraient plus consacrés à une zone et ses alentours mais seraient communes à l'ensemble des zones d'autorisation d'une même station locale, réparties sur plusieurs départements limitrophes et pouvant être distantes de près de 200 km. Pour les auditeurs des zones en cause, le caractère local (au sens où il concerne leur zone de résidence) des IRL diffusées serait donc susceptible d'être amoindri ou dilué dans une zone plus vaste qu'à l'heure actuelle. En outre, dans certains cas, les plaques de diffusion des IRL communes s'étendent sur plusieurs régions administratives distinctes, comme par exemple Virgin Radio Normandie-Centre ou Virgin Radio Midi-Pyrénées.

	<b>Station locale</b> (lieu de réalisation du PIL et des IRL)	<b>Zones géographiques couvertes</b>	<b>Distance maximale (en km) entre deux zones d'autorisation*</b>
<b>Virgin Radio</b>	<b>Virgin Radio Bretagne</b> (Brest)	Finistère / Morbihan	163 km entre Brest et Ploërmel
	<b>Virgin Radio Ouest</b> (Rennes)	Ille-et-Vilaine / Côtes-d'Armor	120 km entre Rennes et Guingamp
	<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b> (Nantes)	Loire-Atlantique / Maine-et-Loire / Sarthe	197 km entre Saint Nazaire et Le Mans
	<b>Virgin Radio Normandie</b> (Caen)	Calvados / Manche / Seine-Maritime	125 km entre Le Havre et Cherbourg
	<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b> (Rouen)	Seine-Maritime / Eure-et-Loir	114 km entre Rouen et Chartres

	<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b> (Mulhouse)	Haut-Rhin / Territoire de Belfort / Haute-Saône / Doubs	137 km entre Colmar et Besançon
	<b>Virgin Radio Lorraine</b> (Nancy)	Meuse / Moselle / Meurthe-et-Moselle	106 km entre Forbach et Commercy
	<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b> (Toulouse)	Haute-Garonne / Tarn / Gers / Lot-et- Garonne	157 km entre Villeneuve- sur-Lot et Castelnaudary
	<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b> (Pau)	Pyrénées-Atlantiques	93 km entre Pau et Soustons
	<b>Virgin Radio Bourgogne</b> (Dijon)	Côte-d'Or / Jura / Saône-et-Loire	115 km entre Dijon et Mâcon
	<b>Virgin Radio Provence</b> (Marseille)	Bouches-du-Rhône / Var / Vaucluse	141 km entre Avignon et Draguignan
	<b>Virgin Radio Centre</b> (Tours)	Indre-et-Loire / Indre / Vienne / Cher / Nièvre	199 km entre Châtelleraut et Nevers
<b>RFM</b>	<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot- et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b> (Toulouse)	Haute-Garonne / Gers / Lot-et- Garonne / Lot / Aveyron	196 km entre Mirande et Rodez
	<b>RFM Provence</b> (Marseille)	Bouches-du-Rhône / Vaucluse	65 km entre Marseille et Cavaillon

\* Distance « à vol d'oiseau »

Des cartes faisant apparaître les cabines de journalistes de chaque station locale figurent en annexe.

S'agissant des distances mentionnées dans le tableau précédent, il a été retenu, à titre indicatif, la distance la plus courte (« à vol d'oiseau »). Toutefois, dans de nombreux cas, les trajets réels peuvent être plus longs comme, par exemple, entre Brest et Ploërmel où la distance, par route, est de 214 km ou bien encore entre Mirande et Rodez où la distance est de 252 km.

### ➤ Une place accordée à l'actualité locale de chaque zone couverte diluée

Le regroupement des décrochages d'informations et de rubriques locales en un programme unique, commun à l'ensemble des zones de diffusion de la station locale concernée, se traduirait par une baisse du volume quotidien des informations et rubriques locales produites par chaque station locale.

À titre d'exemple, la production quotidienne d'informations et de rubriques locales de la station locale *Virgin Radio Bretagne*, qui est actuellement de 105 minutes par jour en semaine (cinq décrochages de 21 minutes chacun réalisés en cinq lieux différents), ne serait alors plus que de 21 minutes par jour en semaine pour l'ensemble des zones de diffusion, soit une baisse des informations et des rubriques locales produites quotidiennement (en semaine) par cette station locale de 80 %. *De facto*, la place dédiée à l'actualité locale de chacune des zones couvertes par la station en serait mécaniquement diluée.

Selon la station locale considérée, la production quotidienne d'informations et de rubriques locales diminuerait de l'ordre de 33 % à 80 %. En moyenne, le volume quotidien des informations locales produites par l'ensemble des stations locales de *Virgin Radio* concernées par les fermetures de cabines de journalistes diminuerait de 64 % tandis que celui des informations locales produites par les stations locales de *RFM* diminuerait de 67 %.

**Evolution de la durée totale des IRL produites par les stations locales de *Virgin Radio***

Situation actuelle			Situation envisagée		
Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Zones décrochages IRL	Durée IRL décrochées*	Station locale (lieu de réalisation du PIL et des IRL)	Durée IRL*	
<b>Virgin Radio Bretagne</b> (Brest)	Brest	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Bretagne</b> (Brest)	IRL = 21mn LV	
	Morlaix	IRL = 21mn LV			
	Quimper, Douarnenez	IRL = 21mn LV			
	Lorient	IRL = 21mn LV			
	Vannes, Ploërmel	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Bretagne</i>		<b>1h45 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 80 %</b>
<b>Virgin Radio Ouest</b> (Rennes)	Rennes, Saint-Malo	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Ouest</b> (Rennes)	IRL = 21mn LV	
	Saint-Brieuc, Guingamp	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Ouest</i>		<b>42 mn LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 50 %</b>
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b> (Nantes)	Nantes	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b> (Nantes)	IRL = 21mn LV	
	Saint-Nazaire	IRL = 21mn LV			
	Angers	IRL = 21mn LV			
	Le Mans	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Pays de la Loire</i>		<b>1h24 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 75 %</b>
<b>Virgin Radio Normandie</b> (Caen)	Caen, Falaise	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Normandie</b> (Caen)	IRL = 21mn LV	
	Le Havre, Bayeux	IRL = 21mn LV			
	Cherbourg	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Normandie</i>		<b>1h03 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 67 %</b>
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b> (Mulhouse)	Mulhouse	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b> (Mulhouse)	IRL = 21mn LV	
	Colmar	IRL = 21mn LV			
	Belfort, Vesoul	IRL = 21mn LV			
	Besançon	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Alsace Franche-Comté</i>		<b>1h24 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 75 %</b>
<b>Virgin Radio Lorraine</b> (Nancy)	Nancy, Verdun, Longwy, Commercy, Saint-Mihiel	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Lorraine</b> (Nancy)	IRL = 21mn LV	
	Metz	IRL = 21mn LV			
	Forbach	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Lorraine</i>		<b>1h03 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 67 %</b>
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b> (Toulouse)	Toulouse, Castres, Castelnaudary	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b> (Toulouse)	IRL = 21mn LV	
	Auch, Vic-Fezensac	IRL = 21mn LV			
	Agen, Villeneuve-sur-Lot	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Midi-Pyrénées</i>		<b>1h03 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 67 %</b>
<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b> (Pau)	Bayonne	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b> (Pau)	IRL = 21mn LV	
	Pau	IRL = 21mn LV		IRL = 21mn LV	
	Dax, Mont-de-Marsan, Soustons	IRL = 21mn LV			
	<i>Cumul IRL Virgin Radio Sud Aquitaine</i>			<b>1h03 LV</b>	

Situation actuelle			Situation envisagée		
Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Zones décrochages IRL	Durée IRL décrochées*	Station locale (lieu de réalisation du PIL et des IRL)	Durée IRL*	
<b>Virgin Radio Bourgogne</b> (Dijon)	Dijon, Lons-le-Saunier	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Bourgogne</b> (Dijon)	IRL = 21mn LV	
	Chalon-sur-Saône	IRL = 21mn LV			
	Mâcon	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Bourgogne</i>		<b>1h03 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 67 %</b>
<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b> (Rouen)	Rouen	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b> (Rouen)	IRL = 21mn LV	
	Chartres	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL Virgin Radio Normandie-Centre</i>		<b>42 mn LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 50 %</b>
<b>Virgin Radio Provence</b> (Marseille)	Marseille, Toulon, Draguignan	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Provence</b> (Marseille)	IRL = 21mn LV	
	Avignon, Carpentras	IRL = 21mn LV			
	<i>Cumul IRL Virgin Radio Provence</i>				
<b>Virgin Radio Centre</b> (Tours)	Tours, Châtelleraut	IRL = 21mn LV	<b>Virgin Radio Centre</b> (Tours)	IRL = 21mn LV	
	Bourges, Châteauroux, Nevers	IRL = 21mn LV			
	<i>Cumul IRL Virgin Radio Centre</i>				

\*Durée quotidienne des IRL, du lundi au vendredi

<b>Cumul des IRL produites quotidiennement par l'ensemble des stations locales concernées</b>	<b>12h36 L-V</b>		<b>4h33 L-V</b>	<b>- 64 %</b>
---	------------------	--	-----------------	---------------

### Evolution de la durée totale des IRL produites par les stations locales de **RFM**

Situation actuelle			Situation envisagée		
Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Zones décrochage IRL	Durée IRL décrochées*	Station locale (lieu de réalisation du PIL et des IRL)	Durée IRL*	
<b>RFM Toulouse</b> (Toulouse)	Toulouse	IRL = 21mn LV	<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b> (Toulouse)	IRL = 21mn LV	
	Auch, Mirande	IRL = 21mn LV			
	Agen, Villeneuve-sur-Lot, Nérac	IRL = 21mn LV			
	Figeac, Cahors, Rodez, Villefranche-de-Rouergue	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL RFM Toulouse</i>		<b>1h24 LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 75 %</b>
<b>RFM Provence</b> (Marseille)	Marseille	IRL = 21mn LV	<b>RFM Provence</b> (Marseille)	IRL = 21mn LV	
	Cavaillon, Apt	IRL = 21mn LV			
<i>Cumul IRL RFM Provence</i>		<b>42 mn LV</b>		<b>21 mn LV</b>	<b>- 50 %</b>

\*Durée quotidienne des IRL, du lundi au vendredi

<b>Cumul des IRL produites quotidiennement par l'ensemble des stations locales concernées</b>	<b>2h06 L-V</b>		<b>0h42 L-V</b>	<b>- 67 %</b>
---	-----------------	--	-----------------	---------------

Selon les informations communiquées par le groupe Lagardère<sup>15</sup>, si la place dédiée à l'actualité locale de chacune des zones couvertes par la station serait mécaniquement réduite, l'information locale n'en serait pas supprimée pour autant: les informations « *les plus pertinentes* » concernant chacune de ces zones continueraient à être proposées aux auditeurs.

Ainsi, parmi les 21 minutes quotidiennes d'informations et rubriques communes à l'ensemble des zones faisant l'objet d'un regroupement, seraient désormais diffusées :

- les principales informations locales des différentes zones d'autorisation (étant précisé que la place accordée à chaque zone au sein des flashes d'informations serait modulée en fonction des différentes actualités locales<sup>16</sup>) ;
- des informations régionalisées ;
- mais également, comme cela est actuellement le cas, des informations nationales et internationales, réalisées et mises en ondes en région par les journalistes locaux et représentant environ 30 % de la durée des flashes d'informations, soit deux à trois brèves.

Sur la base de ces principes généraux énoncés par le demandeur et après avoir retranché environ un tiers du temps total des IRL pour le traitement de l'information nationale et internationale, le temps d'antenne disponible pour la couverture de l'actualité régionalisée serait d'environ 14 à 15 minutes par jour. Pour les regroupements les plus importants, comme par exemple Virgin Radio Bretagne (5 zones) ou Virgin Radio Alsace Franche-Comté (4 zones), le temps d'antenne théorique pour couvrir l'actualité de chaque zone serait compris entre 3 et 4 minutes par jour, contre 14 à 15 minutes par jour à l'heure actuelle.

Par ailleurs, outre la baisse mécanique de la place accordée à l'actualité de chaque zone, la suppression des cabines de journaliste et donc, *de facto*, l'absence de journaliste sur chaque territoire pourrait notamment susciter des difficultés matérielles de recueil et de traitement des informations locales en raison de la grande taille de certains regroupements envisagés. Les choix éditoriaux et le recueil de l'information, centralisés à l'échelle de la région, pourraient alors avoir pour effet de ne pas permettre un traitement pertinent de l'actualité locale dans ces zones. Pour des raisons pratiques, la couverture de l'actualité de la ville siège du regroupement pourrait ainsi être privilégiée, au détriment des zones périphériques.

➤ ***L'offre d'informations locales proposée en FM par les autres services privés locaux ou régionaux de catégories A, B et C<sup>17</sup> et les stations locales de France Bleu (service public)***

<sup>15</sup> Réponse du groupe Lagardère du 7 février 2022 au questionnaire adressé par les services de l'Arcom le 25 janvier 2022.

<sup>16</sup> Exemple apporté par les dirigeants du groupe Lagardère dans leur courrier de réponse au questionnaire de l'Arcom du 7 février 2022 : « *si un événement majeur devait survenir à Nancy, le journaliste présent en local pourra consacrer davantage de temps à cette zone dans son flash d'information, voire l'intégralité du flash selon l'importance et/ou la gravité de l'événement en question* ».

<sup>17</sup> Source: conventions conclues entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (devenu l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022) et les sociétés Virgin Radio Régions et RFM Régions.

*Légende des tableaux*: L-V : du lundi au vendredi, S-D : du samedi au dimanche, L-D : du lundi au dimanche, S : samedi, D : dimanche.



Si, dans l'hypothèse où les demandes seraient accueillies favorablement, la part dédiée à l'information spécifiquement locale sur les antennes des stations locales de *Virgin Radio* et *RFM* serait fortement réduite (cf. *supra*), il convient de noter que ces stations ne sont pas les seules à proposer des informations et rubriques locales au public. En effet, dans chacune des zones potentiellement concernées par une fermeture de cabine de journaliste, et donc par une fusion des décrochages d'informations et rubriques locales, au moins un service diffusant des informations et des rubriques spécifiques à la zone est autorisé en FM<sup>18</sup>.

Par ailleurs, des informations et rubriques locales sont également proposées par les stations locales de France Bleu.

✓ **Virgin Radio Alsace Franche-Comté**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Mulhouse	A : Phare FM	2h28 L-V, 1h37 S, 2h20 D	Mulhouse
		B : Cerise FM	51' L-V, 38' S, 34' D	Mulhouse
		B : ECN	2h L-V, 1h30 S-D	Mulhouse, Colmar
		B : Flor FM	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Top Music	30' L-V, 15' S-D	Mulhouse, Colmar
		B : DKL Dreyeckland	1h44 lundi-mercredi 1h28 jeudi-vendredi 28' S, 26' D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Mulhouse</i>
		C : Nostalgie Alsace	24' L-V, 16' S-D	Mulhouse
		C : NRJ Alsace	21'30 L-V, 16' S-D	Mulhouse, Colmar, Guebwiller
		C : RTL 2 Mulhouse	25' L-V, 20' S-D	Mulhouse
		SP : France Bleu Alsace	-	<i>Programme produit à Strasbourg</i>

<sup>18</sup> Bien que le DAB+ soit actuellement déployé dans certaines des zones concernées, les services autorisés en DAB+ ne sont pas pris en compte dans la présente étude d'impact dans la mesure où :

- la plupart des services autorisés sur les allotissements locaux et réalisant un décrochage spécifique à la zone sont également autorisés en FM ;
- les services autorisés sur les allotissements étendus diffusent un même programme sur une zone étendue, de taille départementale voire régionale, pouvant regrouper plusieurs zones de planification FM.

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Colmar	A : Accent 4	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : Azur FM 68	53' L-V, 40' S-D	Colmar, Munster
		A : RDL Radio Dreieckland Libre	Entre 1h55 et 2h25 L-V, 1h S, 50' D	Colmar
		B : ECN	2h L-V, 1h30 S-D	Colmar, Mulhouse
		B : Flor FM	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Top Music	30' L-V, 15' S-D	Colmar, Mulhouse
		C : Nostalgie Alsace	24' L-V, 16' S-D	Colmar
		C : NRJ Alsace	21'30 L-V, 16' S-D	Mulhouse, Colmar, Guebwiller
SP : France Bleu Alsace	-	<i>Programme produit à Strasbourg</i>		

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Belfort	A : RCF Besançon	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Radio Star	1h06 L-D	Belfort, Maïche, Montbéliard,
		C : Fun Radio Belfort-Montbéliard	21' L-D	Belfort
		C : RTL 2 Belfort-Montbéliard	30' L-V, 20' S-D	Belfort, Montbéliard
		SP : France Bleu Belfort-Montbéliard	-	<i>Programme produit à Belfort</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Besançon	A : Radio Bip	Entre 1h et 1h15 L-V, 30' S, 15' D	Besançon
		A : Radio Campus Besançon	1h L-V	Besançon
		A : Radio Shalom Besançon	3h L-V	Besançon
		A : Radio Sud Besançon	Entre 3h15 et 5h15 L-V	Besançon
		A : RCF Besançon	Entre 1h08 et 2h08 L-V, 1h27 S, 1h03 D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Besançon</i>
		B : Plein Air	1h37 L-V, 1h07 S, 0h54 D	Besançon
		B : Radio Star	1h06 L-D	Besançon, Gray, Gy
		C : Chérie FM Besançon	21'30 LV, 16' S-D	Besançon, Gray, Vesoul
		SP : France Bleu Besançon	-	<i>Programme produit à Besançon</i>

✓ **Virgin Radio Bourgogne**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bourgogne</b>	Dijon	A : Radio Culture Dijon	Entre 2h30 et 3h L-V, 1h20 S-D	Dijon
		A : Radio Dijon Campus	Entre 1h30 et 3h L-V, 30' S, 1h30 D	Dijon
		A : RCF en Bourgogne	Entre 1h06 et 1h38 L-V, 15' S	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Dijon</i>
		A : Shalom Bourgogne	1h L-V, 30'D	Dijon
		B : Fréquence Plus	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : K6 FM	1h07 L-V, 0h50 S-D	Dijon
		C : Chérie FM Dijon	21'30 L-V, 16' S-D	Dijon
		C : Fun Radio Bourgogne	30' L-V, 21' S-D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Dijon</i>
		C : Nostalgie Dijon	24' L-V, 16' S-D	Dijon
SP : France Bleu Bourgogne	-	<i>Programme produit à Dijon</i>		

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bourgogne</b>	Chalon-sur-Saône	A : Radio Prévert	30' L-D	Chalon-sur-Saône
		A : RCF en Bourgogne	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Fréquence Plus	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Tonic Radio, la radio du sport	1h30 L-V, 2h S-D	Chalon-sur-Saône
		C : Chérie FM Saône-et-Loire	21'30 L-V, 16' S-D	Chalon-sur-Saône, Lons-le-Saunier, Le Creusot
		C : NRJ Saône-et-Loire	21'30 L-V, 16' S-D	Chalon-sur-Saône, Le Creusot
		SP : France Bleu Bourgogne	-	<i>Programme produit à Dijon</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bourgogne</b>	Mâcon	A : Aléo	Entre 31' et 38' L-V, 45' S, 15' D	Mâcon
		A : RCF en Bourgogne	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Radio Scoop	1h06 L-V	Bourg-en-Bresse, Mâcon, Valserhône
		C : Chérie FM Villefranche-Mâcon	21'30 L-V, 16' S-D	Villefranche-sur-Saône, Mâcon
		C : Nostalgie Mâcon	24' L-V, 16' S-D	Mâcon, Bourg-en-Bresse, Dôle

✓ **Virgin Radio Bretagne**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Brest	A : Fréquence Mutine	Entre 1h15 et 3h L-V, 2h S, 2h40 D	Brest
		A : Radio Emeraude	5h L-V, 2h S	Brest
		A : Radio Neptune	2h33 lun, mar, mer, sam, 1h33 jeu, ven, 6' dim	Brest, Quimper
		A : Radio U	Entre 1h05 et 2h35 L-V, 30' S	Brest
		A : RCF Finistère	Entre 3h02 et 3h32 L-V, 3h50 S, 2h10 D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Brest</i>
		B : Hit West	21' L-V	Brest, Quimper
		C : Chérie FM Brest	21'30 L-V, 16' S-D	Brest
		C : NRJ Brest	21'30 L-V, 16' S-D	Brest
		SP : France Bleu Breizh Izel	-	<i>Programme produit à Quimper</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Morlaix	A : Radio Nord Bretagne	Entre 2h42 et 3h37 L-V, 2h37 S, 1h52 D	Morlaix
		A : RCF Finistère	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Tempo programme Alouette	1h06 L-V, 50' S, 49' D	Morlaix, Landivisiau
		SP : France Bleu Breizh Izel	-	<i>Programme produit à Quimper</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Quimper	A : Radio Kerné	Entre 1h30 et 3h15 L-V, 2h S, 2h45 D	Quimper, Douarnenez, Concarneau
		A : Radio Neptune	2h33 lun, mar, mer, sam, 1h33 jeu, ven, 6' dim	Brest, Quimper
		A : RCF Finistère	Entre 3h02 et 3h32 L-V, 3h50 S, 2h10 D	Brest, Quimper, Quimperlé, Morlaix, Plonévez-du-Faou
		B : Hit West	21' L-V	Brest, Quimper
		B : Océane Breizh	1h48 L-V, 40' S, 30' D	Quimper, Quimperlé, Rosporden
		C : Chérie FM Quimper	21'30 L-V, 16' S-D	Quimper, Douarnenez
		SP : France Bleu Breizh Izel	-	<i>Programme produit à Quimper</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Lorient	A : Radio Balises	4h L-V	Lorient
		A : Radio Bro Gwened	Entre 4h45 et 7h50 L-V, 4h35 S, 5h05 D	Lorient, Vannes, Pontivy
		A : RCF Sud Bretagne-Lorient	2h08 L-V, 1h45 S, 1h D	Lorient, Gourin
		B : Hit West	21' L-V	Lorient, Vannes, Ploërmel
		B : Jaime Radio	2h L-D	Lorient
		B : Radio Bonheur	1h51 en moyenne L-V, 58' S, 52' D	Lorient
		SP : France Bleu Breizh Izel	-	<i>Programme produit à Quimper</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Vannes	A : Radio Bro Gwened	Entre 4h45 et 7h50 L-V, 4h35 S, 5h05 D	Lorient, Vannes, Pontivy
		A : RCF Sud Bretagne-Vannes	2h24 L-V, 2h57 S, 1h30 D	Vannes, Ploërmel, Pontivy, Josselin
		B : Alouette	17'30 L-V, 5' S-D	Vannes
		B : Hit West	21' L-V	Lorient, Vannes, Ploërmel
		B : Radio Caroline	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		SP : France Bleu Armorique	-	<i>Programme produit à Rennes</i>

✓ **Virgin Radio Centre**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Centre</b>	Tours	A : Radio Antenne Portugaise	Entre 3h45 et 6h L-V, 2h S, 1h D	Tours
		A : Radio Béton	Entre 1h10 et 2h20 L-V, 1h S, 50' D	Tours
		A : Radio Campus Tours	1h40 L-V	Tours
		A : RCF Touraine Saint-Martin	3h25 L-V, 3h17 S, 2h15 D	Tours, Loches, Chinon
		A : RFL 101	1h30 L-D (sauf vendredi)	Tours
		B : Alouette	17'30 L-V, 5' S-D	Tours, Chinon, Château-du-Loir
		B : Forum	<i>Décrochage multi-départemental</i>	
		B : Vibration	<i>Décrochage régional</i>	
		C : Chérie FM Val-de-Loire	21'30 L-V, 16' S-D	Tours, Orléans, Blois
		C : NRJ Tours	21'30 L-V, 16' S-D	Tours
		C : RTL 2 Touraine	24' L-V, 20' S-D	Tours, Loches, Descartes
		SP : France Bleu Touraine	-	<i>Programme produit à Tours</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Centre</b>	Bourges	A : Néo	Entre 40' et 58' L-V, 44' S-D	Bourges
		A : RCF en Berry	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : Résonance	Entre 3h15 et 6h15 L-V, 2h30 S, 4h D	Bourges
		B : Radio Numéro 1	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Vibration	<i>Décrochage régional</i>	
		SP : France Bleu Berry	-	<i>Programme produit à Châteauroux</i>

✓ **Virgin Radio Lorraine**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Nancy	A : Fajet	Entre 3h28 et 6h06 L-D	Nancy
		A : Radio Caraïb Nancy	15' L-D	Nancy
		A : Radio Graffiti	4h50 lun, 2h50 mer et sam, 3h jeu, 5h ven, 1h dim	Nancy
		A : RCF Lorraine-Nancy	1h50 L-V, 54' S, 30' D	Nancy, Verdun, Longwy, Bar-le-Duc
		B : Direct FM	1h04 L-J, 3h54 V, 23' S, 15' D	Nancy, Metz
		B : Magnum la Radio	7' L-S	Nancy
		C : Fun Radio Lorraine	30' L-V, 21' S-D	Nancy, Metz
		C : Nostalgie Lorraine	24' L-V, 16' S-D	Nancy, Commercy
		C : NRJ Lorraine	24' L-V, 16' S-D	Nancy, Toul, Lunéville, Commercy, Neufchâteau
		C : RDS Chérie FM Nancy	52' L-V, 40' S, 40' D	Nancy
		C : RFM Est	21' L-V	Nancy, Metz
		SP : France Bleu Sud Lorraine	-	<i>Programme produit à Nancy</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Metz	A : RCF Jérigo Moselle	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : RPL Radio	1h56 L-V, 1h11 S, 56' D	Metz
		B : Direct FM	1h04 L-J, 3h54 V, 23' S, 15' D	Nancy, Metz
		C : Chérie FM Metz	21'30 LV, 16' SD	Metz, Verdun
		C : Fun Radio Lorraine	30' L-V, 21' S-D	Nancy, Metz
		C : Nostalgie Lorraine	24' L-V, 16' S-D	Metz
		C : NRJ Lorraine	24' L-V, 16' S-D	Metz, Thionville, Verdun
		C : RFM Est	21' L-V	Nancy, Metz
		SP : France Bleu Sud Lorraine	-	<i>Programme produit à Nancy</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Forbach	A : RCF Jérigo Moselle	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Radio Mélodie	2h12 L-V, 1h S, 30' D	Forbach, Sarreguemines
		SP : France Bleu Lorraine Nord	-	<i>Programme produit à Metz</i>

✓ **Virgin Radio Midi-Pyrénées**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Toulouse	A : Altitude FM	Entre 2h35 et 3h08 L-V	Toulouse
		A : Booster (1/2 fréquence)	3h lun-mer, 4h jeu-dim	Toulouse
		A : Campus FM	1h40 L-V, 20' S-D	Toulouse
		A : Canal Sud	Entre 2h et 3h L-D	Toulouse
		A : FMR (1/2 fréquence)	Entre 5h30 et 8h L-D	Toulouse
		A : Néo	Entre 40' et 1h30 L-D	Toulouse
		A : Radio Kol Aviv	Entre 1h et 4h55 L-D	Toulouse
		A : Radio Mon Païs	Entre 2h30 et 3h30 L-V, 1h S, 1h30 D	Toulouse
		A : Radio Occitanie	Entre 6h45 et 8h15 L-V	Toulouse, Saint-Gaudens, Auterive, Villefranche-de-Rouergue
		A : Radio Présence	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
A : Radio Radio (1/2 fréquence)	48' L-D	Toulouse		

	A : Radio Radio + (1/2 fréquence)	50' L-V	Toulouse
	B : 100 %	1h21 L-V ; 18' S, 16'30 D	Toulouse, Saint-Gaudens, Cazères
	B : Toulouse FM	1h30 L-D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Toulouse</i>
	C : Chérie FM Toulouse	21'30 L-V, 16' S-D	Toulouse
	C : Fun Radio Midi-Pyrénées	30' L-V, 21' S-D	<i>Décrochage multi-départemental mais programme produit à Toulouse</i>
	C : Nostalgie Toulouse	24' L-V, 16' S-D	Toulouse
	C : NRJ Toulouse	21'30 L-V, 16' S-D	Toulouse, Castelnaudary
	C : RFM Toulouse*	21' L-V	Toulouse
	C : RTL 2 Toulouse	30' L-V, 20' S-D	Toulouse, Pamiers, Saint-Gaudens
	SP : France Bleu Occitanie	-	<i>Programme produit à Toulouse</i>

\*Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Auch	A : Atomic Radio	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : Distorsion	Entre 1h15 et 2h L-D	Auch
		A : Gascogne FM	Entre 1h52 et 2h12 L-D	Auch
		A : Hit FM Radio	2h20 L-D	Auch, Fleurance, L'Isle-Jourdain, Mirande
		A : Radio Païs	1h L-V	Auch
		A : Radio Présence Lourdes Pyrénées	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : 100 %	44'30 L-V, 18' S, 16'30 D	Auch, Condom, Foix, Nérac
		B : Toulouse FM	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		C : Nostalgie Quercy-Gascogne	<i>Décrochage multi-départemental</i>	
		C : RFM Auch*	21' L-V	Auch, Mirande
SP : France Bleu Occitanie	-	<i>Programme produit à Toulouse</i>		

\*Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau



Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Agen	A : Radio Bulle	5h L-V, 4h S-D	Agen
		A : Radio Espoir	2h lun - sam, 1h20 dim	Agen, Port-Sainte-Marie
		B : 47 FM	2h L-D	Agen, Nérac, Puy-l'Évêque
		C : RFM Lot-et-Garonne*	21' L-V	Agen, Nérac, Villeneuve-sur-Lot
		SP : France Bleu Occitanie	-	<i>Programme produit à Toulouse</i>

\*Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau

✓ **Virgin Radio Normandie**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Caen	A : 666	1h L-D	Caen
		A : Radio Courtoisie	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : Radio Phénix Campus Caen	Entre 5h30 et 7h30 L-V, 7h S, 4h D	Caen
		A : TSF 98	1h45 L-D	Caen
		A : RCF Calvados-Manche	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Cristal Normandie	1h L-V	Caen, Falaise, Lisieux, Pont Audemer
		B : Tendance Ouest	1h37 L-V, 1h26 S-D	Caen, Bayeux
		C : Nostalgie Caen	24' L-V, 16' S-D	Caen
		C : NRJ Caen	21'30 L-V, 16' S-D	Caen
		C : RFM Normandie	21' L-V	Caen, Bayeux
SP : France Bleu Normandie	-	<i>Programme produit à Caen</i>		

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Le Havre	A : Radio Albatros	Entre 2h et 3h12 L-V, 3h16 S, 4h10 D	Le Havre, Fécamp
		A : Radio Courtoisie	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : RCF Haute-Normandie	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Tendance Ouest Seine-Maritime	1h51 L-V, 1h53 S, 1h35 D	Le Havre, Bolbec, Dieppe, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux
		C : NRJ Le Havre	21'30 L-V, 16' S-D	Le Havre
		SP : France Bleu Normandie	-	<i>Programme produit à Rouen</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Cherbourg	A : Hag' FM	1h30 L-D	Cherbourg
		A : Radio Courtoisie	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : RCF Calvados-Manche	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Sea FM	1h23 L-V, 1h S-D	Cherbourg, Avranches, Carentan, Coutances, Saint-Lô, Villedieu-les-Poêles
		B : Tendance Ouest	1h30 LD	Cherbourg, Bricquebec, Valognes
		C : NRJ Cherbourg	21'30 L-V, 16' S-D	Cherbourg, Les Pieux, Saint-Lô
		SP : France Bleu Cotentin	-	<i>Programme produit à Cherbourg</i>

✓ **Virgin Radio Normandie-Centre**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b>	Rouen	A : Horizon	1h20 L-V, 45' S, 1h20 D	Rouen
		A : Radio Campus Rouen	1h10 L-V	Rouen
		A : Radio HDR	Entre 4h30 et 8h L-V, 7h S, 3h D	Rouen
		A : Radio La Sentinelle	4h05 L-V, 30' S-D	Rouen
		A : RC2	3h L-V, 2h40 S-D	Rouen
		A : RCF Haute-Normandie	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Sweet FM Normandie	27' L-V	Rouen
		B : Tendance Ouest	1h16 L-V, 0h45 S-D	Rouen
		C : Beur FM Rouen	3h lun, mer, 2h mar, jeu, ven, 2h45 sam, 2h15 dim	Rouen
		C : Chérie FM Rouen	21'30 L-V, 16' S-D	Rouen
		C : Nostalgie Rouen	24' L-V, 16' S-D	Rouen
		C : NRJ Rouen	21'30 L-V, 16' S-D	Rouen, Bernay
		SP : France Bleu Normandie	-	<i>Programme produit à Rouen</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b>	Chartres	A : Radio Courtoisie	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : Radio Grand Ciel	Entre 4h et 6h L-V, 5h30 S, 5h D	Chartres, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou, Dreux
		B : Chante France	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Radio Intensité	3h L-V, 2h S-D	Chartres, Châteaudun
		C : Chérie FM Chartres	21'30 LV, 16' SD	Chartres, Châteaudun
		SP : France Bleu Ile-de-France	-	<i>Programme produit à Paris</i>

✓ **Virgin Radio Ouest**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Ouest</b>	Rennes	A : C' Lab	4h L-D	Rennes
		A : Canal B	Entre 3h15 et 4h45 L-V, 1h S, 4h D	Rennes
		A : Radio Rennes	Entre 2h47 et 4h10 L-V, 1h25 S, 3h40 D	Rennes
		A : RCF Alpha	3h55 L-V, 3h40 S, 2h40 D	Rennes, Redon, Fougères, Vitré
		B : Hit West	21' L-V	Rennes, Laval
		B : Radio Caroline	Entre 1h et 1h15 L-V, Entre 15' et 20' S-D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Rennes</i>
		C : Chérie FM Rennes	21'30 L-V, 16' S-D	Rennes
		C : NRJ Rennes	21'30 L-V, 16' S-D	Rennes
		SP : France Bleu Armorique	-	<i>Programme produit à Rennes</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Ouest</b>	Saint-Brieuc	A : Cob' FM	1h14 L-V, 41' S, 32' D	Saint-Brieuc
		A : Radio Activ'	3h L-V	Saint-Brieuc
		A : RCF Côtes d'Armor	2h48 L-V, 2h53 S, 2h18 D	Saint-Brieuc, Lannion, Guingamp
		B : Hit West	21' L-V	Saint-Brieuc, Dinan, Redon
		B : Radio Bonheur	2h28 lundi, 1h28 mardi-vendredi 1h20 S, 1h14 D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Saint-Brieuc</i>
		SP : France Bleu Armorique	-	<i>Programme produit à Rennes</i>

✓ **Virgin Radio Pays de la Loire**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Nantes	A : Alternantes FM	Entre 2h50 et 6h50 L-V, 5h40 S, 4h D	Nantes, Saint-Nazaire
		A : Euradio	5h L-D	Nantes
		A : Jet FM	6h lundi, 4h mardi-samedi, 2h dimanche	Nantes
		A : Prun'	3h L-V	Nantes
		A : Radio Fidélité	Entre 3h et 5h19 L-V, 7h47 S, 3h39 D	Nantes, Pornic, Châteaubriant
		A : Sun	1h30 L-D	Nantes
		B : Alouette	17'30 L-V, 5' S-D	Nantes, Saint-Nazaire
		B : Hit West	21' L-V	Nantes, Saint-Nazaire, Angers
		B : RCA	entre 1h38 et 1h44 L-V 1h12 S, 1h03 D	Nantes, Saint-Nazaire
		C : Chérie FM Nantes	21'30 L-V, 16' S-D	Nantes
		C : Fun Radio Atlantique	30' L-V, 21' S-D	Nantes, Saint-Nazaire
		C : Nostalgie Nantes	24' L-V, 16' S-D	Nantes, Redon
		C : NRJ Nantes	21'30 L-V, 16' S-D	Nantes
C : RTL 2 Nantes	30' L-V, 20' S-D	Nantes		
SP : France Bleu Loire Océan	-	-	<i>Programme produit à Nantes</i>	

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Saint-Nazaire	A : Alternantes FM	Entre 2h50 et 6h50 L-V, 5h40 S, 4h D	Nantes, Saint-Nazaire
		A : La Tribu	1h18 L-V, 8' S, 1h05 D	Saint-Nazaire
		B : Alouette	17'30 L-V, 5' S-D	Nantes, Saint-Nazaire
		B : Hit West	21' L-V	Nantes, Saint-Nazaire, Angers
		B : Kernews	4h15 L-V, 2h55 S, 3h16 D	Saint-Nazaire
		B : RCA	entre 1h38 et 1h44 L-V 1h12 S, 1h03 D	Nantes, Saint-Nazaire
		C : Fun Radio Atlantique	30' L-V, 21' S-D	Nantes, Saint-Nazaire
		C : NRJ Saint-Nazaire	21'30 L-V, 16' S-D	Saint-Nazaire
		SP : France Bleu Loire Océan	-	-

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Angers	A : Radio Campus Angers	Entre 2h15 et 4h30 L-V, 45' S, 20' D	Angers
		A : Radio G	Entre 1h05 et 4h15 L-V, 2h20 S, 2h25 D	Angers
		A : RCF Anjou	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : Alouette	17'30 L-V, 5' S-D	Angers, Saumur
		B : Hit West	21' L-V	Nantes, Saint-Nazaire, Angers
		B : Forum Maine-et-Loire	28' L-V, 14' S, 6' D	Angers, Saumur, Cholet
		B : Vibration	<i>Décrochage régional</i>	
		C : Chérie FM Angers	21'30 L-V, 16' S-D	Angers, Thouars
		C : NRJ Angers	21'30 L-V, 16' S-D	Angers, Cholet
		SP : France Bleu Loire Océan	-	<i>Programme produit à Nantes</i>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Le Mans	A : Cartables FM	5h lun, mar, jeu, ven, 4h mer, sam, dim	Le Mans
		A : Radio Alpa	Entre 4h52 et 6h12 L-V, 2h15 S, 2h D	Le Mans
		A : Radio Courtoisie	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : RCF Sarthe	2h52 L-V, 1h15 S, 3h D	Le Mans
		B : Sweet FM	1h36 L-V, 59' S-D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit au Mans</i>
		B : Vibration	<i>Décrochage régional</i>	
		C : Chérie FM Le Mans-Laval	21'30 L-V, 16' S-D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit au Mans</i>
		C : Nostalgie Sarthe	24 L-V, 16' S-D	Le Mans, Laval, Château-du-Loir, La Flèche
		SP : France Bleu Maine	-	<i>Programme produit au Mans</i>

✓ **Virgin Radio Provence**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Provence</b>	Marseille	A : Dialogue RCF	Entre 6h15 et 6h40 L-D	Marseille, Aubagne, Martigues, Aix-en-Provence
		A : Diva FM	43' L-D	Marseille
		A : Radio Galère	8h L-D	Marseille
		A : Radio Gazelle	12h L-D	Marseille
		A : Radio Grenouille	Entre 7h42 et 11h03 L-D	Marseille
		A : Radio JM	12h L-D	Marseille
		A : Radio Soleil	Entre 3h33 et 3h45 L-V, 2h40 S, 3h40 D	Marseille
		A : United Radio	4h L-D	Marseille
		B : Maritima	3h29 L-V, 8' S, 40' D	Marseille
		B : Radio Star	1h L-V, 32' S, 21' D	<i>Pas de décrochage spécifique mais programme produit à Marseille</i>
		C : Chérie FM Marseille	21'30 L-V, 16' S-D	Marseille
		C : Fun Radio Provence	30' L-V, 21' S-D	Marseille, Aubagne, Salon-de-Provence
		C : Jazz Radio Marseille	27' L-V	Marseille
		C : M Radio Méditerranée	27' L-V	Marseille, Aix-en-Provence
		C : Nostalgie Marseille	24' L-V, 16' S-D	Marseille
		C : NRJ Marseille	21'30 L-V, 16' S-D	Marseille
		C : RFM Provence*	21' L-V	Marseille
		C : RTL 2 Marseille	30' L-V, 20' S-D	Marseille, Aubagne
C : Skyrock Sud	13' L-D	Marseille, Fos-sur-Mer		
SP : France Bleu Provence	-	<i>Programme produit à Aix-en-Provence</i>		

\*Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Provence</b>	Avignon	A : RAJE Avignon	3h46 L-V, 2h52 S-D	Avignon
		A : RCF Vaucluse	4h L-D	Avignon, Apt, Pertuis, Manosque
		B : RTS FM	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		C : Chérie FM Avignon	21'30 L-V, 16' S-D	Avignon, Nyons
		C : Nostalgie Vaucluse	24' L-V, 16' S-D	Avignon, Nyons, Bagnols-sur-Cèze
		C : NRJ Avignon	21'30 L-V, 16' S-D	Avignon, Bagnols-sur-Cèze
		SP : France Bleu Vaucluse	-	<i>Programme produit en Avignon</i>

✓ **Virgin Radio Sud Aquitaine**<sup>19</sup>

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b>	Pau	A : Atomic Radio Sud Aquitaine	1h L-V, 20' S-D	Pau, Aire-sur-l'Adour
		A : Euro Info Pyrénées Métropole 96,6	5h25 L-V	Pau
		A : La Voix du Béarn La Bouts de Nousté	1h29 L-V	Pau
		A : Ràdio País	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : RPO 97 FM	8h lun - sam, 11h dim	Pau
		B : 100 %	34'30 L-V, 18' S, 16'30 D	Pau, Tarbes,
		B : Inside	1h34 L-D	Pau, Tarbes
		C : NRJ Pyrénées	21'30 L-V, 16' SD	Pau, Oloron-Sainte-Marie, Lourdes
		C : RFM Béarn	21' L-V	Pau
SP : France Bleu Béarn	-	<i>Programme produit à Pau</i>		

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b>	Dax	A : Souvenirs FM	57' L-D	Dax
		B : Fréquence Grands Lacs	20' L-V, 10' S	Dax, Soustons
		SP : France Bleu Gascogne	-	<i>Programme produit à Mont-de-Marsan</i>

✓ **RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Toulouse	A : Altitude FM	Entre 2h35 et 3h08 L-V	Toulouse
		A : Booster (1/2 fréquence)	3h lun-mer, 4h jeu-dim	Toulouse
		A : Campus FM	1h40 L-V, 20' S-D	Toulouse
		A : Canal Sud	Entre 2h et 3h L-D	Toulouse
		A : FMR (1/2 fréquence)	Entre 5h30 et 8h L-D	Toulouse
		A : Néo	Entre 40' et 1h30 L-D	Toulouse
		A : Radio Kol Aviv	Entre 1h et 4h55 L-D	Toulouse
		A : Radio Mon País	Entre 2h30 et 3h30 L-V, 1h S, 1h30 D	Toulouse
		A : Radio Occitanie	Entre 6h45 et 8h15 L-V	Toulouse, Saint-Gaudens, Auterive, Villefranche-de-Rouergue

<sup>19</sup> Les informations et rubriques locales spécifiques à la zone de Bayonne demeurerait inchangées.

		A : Radio Présence	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : Radio Radio (1/2 fréquence)	48' L-D	Toulouse
		A : Radio Radio + (1/2 fréquence)	50' L-V	Toulouse
		B : 100 %	1h21 L-V ; 18' S, 16'30 D	Toulouse, Saint-Gaudens, Cazères
		B : Toulouse FM	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		C : Chérie FM Toulouse	21'30 L-V, 16' S-D	Toulouse
		C : Fun Radio Midi-Pyrénées	<i>Décrochage multi-départemental</i>	
		C : Nostalgie Toulouse	24' L-V, 16' S-D	Toulouse
		C : NRJ Toulouse	21'30 L-V, 16' S-D	Toulouse, Castelnaudary
		C : RTL 2 Toulouse	30' L-V, 20' S-D	Toulouse, Pamiers, Saint-Gaudens
		C : Virgin Radio Midi-Pyrénées*	21' L-V	Toulouse, Castres, Castelnaudary
		SP : France Bleu Occitanie	-	<i>Programme produit à Toulouse</i>

\*Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Auch	A : Atomic Radio	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		A : Distorsion	Entre 1h15 et 2h L-D	Auch
		A : Gascogne FM	Entre 1h52 et 2h12 L-D	Auch
		A : Hit FM Radio	2h20 L-D	Auch, Fleurance, L'Isle-Jourdain, Mirande
		A : Radio Païs	1h L-V	Auch
		A : Radio Présence Lourdes Pyrénées	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		B : 100 %	44'30 LV, 18'S, 16'30 D	Auch, Condom, Foix, Nérac
		B : Toulouse FM	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		C : Nostalgie Quercy- Gascogne	<i>Décrochage multi-départemental</i>	
		C : Virgin Radio Midi-Pyrénées*	21' L-V	Auch, Vic-Fezensac
		SP : France Bleu Occitanie	-	<i>Programme produit à Toulouse</i>

\*Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau



Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Agen	A : Radio Bulle	5h L-V, 4h S-D	Agen
		A : Espoir FM	2h lun - sam, 1h20 dim	Agen, Port-Sainte-Marie
		B : 47 FM	2h L-D	Agen, Nérac, Puy-l'Evêque
		C : Virgin Radio Midi-Pyrénées*	21' L-V	Agen, Villeneuve-sur-Lot
		SP : France Bleu Occitanie	-	<i>Programme produit à Toulouse</i>

\*Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Figeac	A : Antenne d'Oc-Pluriel	2h lun-sam, 1h dim	Figeac
		A : CFM Villefranche	Entre 30' et 3h L-V, Entre 0' et 1h S-D	Figeac, Villefranche
		A : Présence Figeac	Entre 1h43 et 2h23 L-V, 1h30 S, 45' D	Figeac
		B : Totem	10' L-V	Figeac, Rignac, Villefranche, Albi, Decazeville, Capdenac
		SP : France Bleu Occitanie	-	<i>Programme produit à Toulouse</i>

✓ **RFM Provence**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>RFM Provence</b>	Marseille	A : Dialogue RCF	Entre 6h15 et 6h40 L-D	Marseille, Martigues, Aix-en-Provence, Aubagne
		A : Diva FM	43' L-D	Marseille
		A : Radio Galère	8h L-D	Marseille
		A : Radio Gazelle	12h L-D	Marseille
		A : Radio Grenouille	Entre 7h42 et 11h03 L-D	Marseille
		A : Radio JM	12h L-D	Marseille
		A : Radio Soleil	Entre 3h33 et 3h45 L-V, 2h40 S, 3h40 D	Marseille
		A : United Radio	4h L-D	Marseille
		B : Maritima	3h29 L-V, 8' S, 40' D	Marseille
		B : Radio Star	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		C : Chérie FM Marseille	21'30 L-V, 16' S-D	Marseille
		C : Fun Radio Provence	30' L-V, 21' S-D	Marseille, Aubagne, Salon-de-Provence
		C : Jazz Radio Marseille	27' L-V	Marseille
C : M Radio Méditerranée	27' L-V	Marseille, Aix-en-Provence		

	C : Nostalgie Marseille	24' L-V, 16' S-D	Marseille
	C : NRJ Marseille	21'30 L-V, 16' S-D	Marseille
	C : RTL 2 Marseille	30' L-V, 20' S-D	Marseille, Aubagne
	C : Skyrock Sud	13' L-D	Marseille, Fos-sur-Mer
	C : Virgin Radio Provence*	21' L-V	Marseille, Toulon, Draguignan
	SP : France Bleu Provence	-	<i>Programme produit à Aix-en-Provence</i>

\* Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Paysage radiophonique local en FM	Durée IRL spécifiques	Zones FM concernées
<b>RFM Provence</b>	Avignon/ Cavaillon <sup>20</sup>	A : RAJE Avignon	3h46 L-V, 2h52 S-D	Avignon
		A : RCF Vaucluse	4h L-D	Avignon, Pertuis, Apt, Manosque
		B : RTS FM	<i>Pas de décrochage spécifique</i>	
		C : Chérie FM Avignon	21'30 L-V, 16' S-D	Avignon, Nyons
		C : Nostalgie Vaucluse	24' L-V, 16' S-D	Avignon, Nyons, Bagnols-sur-Cèze
		C : NRJ Avignon	21'30 L-V, 16' S-D	Avignon, Bagnols-sur-Cèze
		C : Virgin Radio Provence*	21' L-V	Avignon, Carpentras
		SP : France Bleu Vaucluse	-	<i>Programme produit en Avignon</i>

\* Données actuelles, sans tenir compte du projet de réorganisation du réseau

### ➤ L'offre d'informations locales proposée par les autres supports média

Outre les services de radios à vocation locale ou régionale précédemment mentionnés, les habitants de chaque zone bénéficient également d'une offre d'informations locales proposée par les différents titres de presse quotidienne régionale (PQR)<sup>21</sup> ainsi que par les différentes télévisions locales privées et les décrochages régionaux de la chaîne publique France 3. Cette offre d'information locale n'est toutefois pas spécifique à une zone mais s'étend sur plusieurs départements.

### Présentation des autres supports médias locaux

Station locale	Zones avec cabine de journaliste	Chaînes de télévisions locales (privées et publiques)	Titres de la PQR
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Mulhouse	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Alsace</li> <li>Alsace 20*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Alsace</li> <li>Les Dernières Nouvelles d'Alsace</li> </ul>
	Colmar	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Alsace</li> <li>Alsace 20*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Alsace</li> <li>Les Dernières Nouvelles d'Alsace</li> </ul>
	Belfort	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Franche-Comté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Alsace</li> <li>L'Est Républicain</li> </ul>
	Besançon	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Franche-Comté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Est Républicain</li> </ul>
<b>Virgin Radio Bourgogne</b>	Dijon	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bourgogne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Bien Public</li> </ul>

<sup>20</sup> Bien qu'autorisé dans la zone de Cavaillon, le service *RFM Provence* couvre la zone d'Avignon. Dans la zone de Cavaillon *RFM Provence* est, par ailleurs, le seul service local ou régional autorisé.

<sup>21</sup> Ne sont pas mentionnés dans la présente étude les supports de presse écrite gratuits (quotidiens, hebdomadaires ou autres magazines culturels).

Station locale	Zones avec cabine de journaliste	Chaînes de télévisions locales (privées et publiques)	Titres de la PQR
	Chalon-sur-Saône	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bourgogne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Journal de Saône-et-Loire</li> </ul>
	Mâcon	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bourgogne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Journal de Saône-et-Loire</li> </ul>
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Brest	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bretagne</li> <li>Tébéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Télégramme</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
	Morlaix	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bretagne</li> <li>Tébéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Télégramme</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
	Quimper	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bretagne</li> <li>Tébéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Télégramme</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
	Lorient	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bretagne</li> <li>Tébésud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Télégramme</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
<b>Virgin Radio Centre</b>	Vannes	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bretagne</li> <li>Tébésud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Télégramme</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
	Tours	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Centre-Val de Loire</li> <li>TV Tours Val-de-Loire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Nouvelle République du Centre-Ouest</li> </ul>
<b>Virgin Radio Centre</b>	Bourges	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Centre-Val de Loire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Berry républicain</li> </ul>
	Nancy	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Lorraine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Est Républicain</li> <li>Le Républicain Lorrain</li> </ul>
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Metz	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Lorraine</li> <li>Moselle TV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Est Républicain</li> <li>Le Républicain Lorrain</li> </ul>
	Forbach	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Lorraine</li> <li>Moselle TV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Est Républicain</li> <li>Le Républicain Lorrain</li> </ul>
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Midi-Pyrénées</li> <li>via Occitanie Toulouse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Dépêche</li> </ul>
	Auch	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Midi-Pyrénées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Dépêche</li> </ul>
	Agen	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Aquitaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Dépêche</li> <li>Le Petit Bleu</li> <li>Sud Ouest</li> </ul>
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Caen	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Normandie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouest-France</li> </ul>
	Le Havre	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Normandie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paris-Normandie</li> </ul>
	Cherbourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Normandie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Presse de la Manche</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b>	Rouen	<ul style="list-style-type: none"> <li>BFM Normandie</li> <li>France 3 Normandie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paris-Normandie</li> </ul>
	Chartres	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Centre-Val de Loire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Écho républicain</li> </ul>
<b>Virgin Radio Ouest</b>	Rennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bretagne</li> <li>TVR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouest-France</li> </ul>
	Saint-Brieuc	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Bretagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Télégramme</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Nantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Pays de la Loire</li> <li>TéléNantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouest-France</li> <li>Presse-Océan</li> </ul>
	Saint-Nazaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Pays de la Loire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouest-France</li> <li>Presse-Océan</li> </ul>
	Angers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Angers télé</li> <li>France 3 Pays de la Loire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Courrier de l'Ouest</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
	Le Mans	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Pays de la Loire</li> <li>LMtv Sarthe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Maine Libre</li> <li>Ouest-France</li> </ul>
<b>Virgin Radio Provence</b>	Marseille	<ul style="list-style-type: none"> <li>BFM Marseille</li> <li>France 3 Provence Alpes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Marseillaise</li> <li>La Provence</li> </ul>
	Avignon	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Provence Alpes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Marseillaise</li> <li>La Provence</li> <li>Le Dauphiné Libéré</li> </ul>

Station locale	Zones avec cabine de journaliste	Chaînes de télévisions locales (privées et publiques)	Titres de la PQR
<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b>	Bayonne	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Aquitaine</li> <li>TVPI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sud Ouest</li> </ul>
	Pau	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Aquitaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La République des Pyrénées</li> <li>L'Eclair</li> <li>Sud Ouest</li> </ul>
	Dax	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Aquitaine</li> <li>TVPI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sud Ouest</li> </ul>

\*Alsace 20 deviendra BFM Alsace au cours de l'année 2022.

Station locale	Zones avec cabine de journaliste	Chaînes de télévisions locales (privées et publiques)	Titres de la PQR
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Midi-Pyrénées</li> <li>vià Occitanie Toulouse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Dépêche</li> </ul>
	Auch	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Midi-Pyrénées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Dépêche</li> </ul>
	Agen	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Aquitaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Dépêche</li> <li>Le Petit Bleu</li> <li>Sud Ouest</li> </ul>
	Figeac	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Midi-Pyrénées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Dépêche</li> </ul>
<b>RFM Provence</b>	Marseille	<ul style="list-style-type: none"> <li>BFM Marseille</li> <li>France 3 Provence Alpes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Marseillaise</li> <li>La Provence</li> </ul>
	Avignon	<ul style="list-style-type: none"> <li>France 3 Provence Alpes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Marseillaise</li> <li>La Provence</li> <li>Le Dauphiné Libéré</li> </ul>

**Les fermetures de cabines de journalistes envisagées se traduiraient par la disparition d'informations et rubriques locales spécifiquement locales, diffusées sous forme de décrochage : des informations régionalisées - communes à l'ensemble des zones d'autorisations d'une même station locale et pouvant être distantes de près de 200 km ou appartenir à des régions administratives distinctes - seraient désormais diffusées en lieu et place d'informations dédiées spécifiquement à une zone et ses alentours.**

**La cohérence géographique entre les zones regroupées, au regard des caractéristiques sociologiques, économiques, commerciales, culturelles et administratives, apparaît parfois incertaine.**

**En outre, un tel regroupement des décrochages d'informations et de rubriques locales en un programme commun à l'ensemble des zones de diffusion de la station locale concernée se traduirait par une baisse du volume des informations et rubriques locales produites chaque semaine (du lundi au vendredi) par chaque station locale, de l'ordre de 33 % à 80 % selon la station locale considérée, diluant mécaniquement la place dédiée à l'actualité locale des différentes zones couvertes par chaque station locale. Le projet de réorganisation territoriale du demandeur pourrait notamment susciter des difficultés de recueil et de traitement de l'information en raison de la grande taille de certains regroupements envisagés. Pour des raisons pratiques, il serait susceptible de conduire à privilégier la couverture de l'actualité de la ville siège du regroupement, au détriment des zones périphériques.**

**Les stations locales de *Virgin Radio* et *RFM* ne sont toutefois pas les seules à proposer des informations et des rubriques locales à leurs auditeurs : quelle que soit la zone, au moins un service de radio privé à vocation locale ou régionale de catégorie A, B ou C diffusant des informations et des rubriques spécifiques à la zone est autorisé en FM. En outre, des informations et rubriques locales sont également proposées par les différentes stations locales de France Bleu.**

**Les habitants de chaque zone bénéficient en outre d'une offre d'information locale proposée par un ou plusieurs titres de presse quotidienne régionale ainsi que par un ou des services de télévision (télévisions locales privées et décrochages régionaux de la chaîne publique France 3). Cette offre d'information locale n'est pas spécifique à une zone mais s'étend sur plusieurs départements.**

### c. L'impact de la suppression des cabines de journalistes sur l'exploitation des marchés publicitaires locaux

#### ➤ *Les acteurs radiophoniques actifs sur les marchés publicitaires locaux et l'offre d'espaces publicitaires locaux en radio*

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 9 novembre 1994<sup>22</sup>, les éditeurs de services de radio qui consacrent à des programmes d'intérêt local au moins trois heures de diffusion chaque jour entre 6 heures et 22 heures peuvent diffuser des messages de publicité locale<sup>23</sup>. Le temps maximal consacré à la publicité locale, par période de 24 heures, ne peut excéder 25 % de la durée des programmes d'intérêt local.

La présente étude se concentre sur les radios autorisées en catégories B et C dans chacune des zones concernées par la suppression de cabines de journalistes. Elle ne prend pas en compte deux types d'acteurs :

- les éditeurs de catégorie A, dont l'impact sur les marchés publicitaires locaux demeure marginal, bien que ces services puissent également être autorisés à diffuser des messages publicitaires locaux ;
- les stations locales du réseau France Bleu dans la mesure où, d'une part, le régime publicitaire applicable à Radio France, même s'il a évolué en 2016<sup>24</sup>, continue de s'appuyer sur des plafonds fortement contingentés et peu comparables à ceux auxquels les radios privées sont assujetties et où, d'autre part, la société nationale de programme est essentiellement financée par le produit de la contribution à l'audiovisuel public<sup>25</sup>.

Pour chacune des zones concernées, les conditions de diffusion des messages publicitaires locaux par les services locaux commerciaux autorisés en FM sont décrites ci-après<sup>26</sup>.

<sup>22</sup> Décret n° 94-972 du 9 novembre 1994 pris pour l'application du 1° de l'article 27 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et définissant les obligations relatives à l'accès à la publicité locale et au parrainage local des services de radiodiffusion sonore autorisés.

<sup>23</sup> « *Est considéré comme publicité locale, dès lors qu'elle est diffusée sur une zone dont la population est inférieure à six millions d'habitants, tout message publicitaire comportant l'indication, par l'annonceur, d'une adresse ou d'une identification locale explicite* » (article 3 du décret n° 94-972 du 9 novembre 1994).

<sup>24</sup> Conformément au cahier des missions et des charges de Radio France, modifié notamment par le décret n° 2016-405 du 5 avril 2016, les services *France Inter*, *France Bleu* et *France Info* peuvent accueillir la plupart des annonceurs ; sont toutefois exclues les publicités pour toutes les opérations commerciales de promotion dans le secteur de la distribution. Par ailleurs, le temps maximal consacré à la diffusion de messages publicitaires sur ces antennes est fixé à 17 minutes par jour en moyenne semestrielle et à 30 minutes pour un jour donné.

<sup>25</sup> En 2020, les recettes publicitaires de Radio France (recettes publicitaires hertziennes, parrainages et messages d'intérêt général) représentaient 7 % de son chiffre d'affaires (*source* : Rapport annuel de Radio France 2020).

<sup>26</sup> *Source*: conventions conclues entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (devenu l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique le 1<sup>er</sup> janvier 2022) et les sociétés titulaires d'autorisations d'émettre un service de radio.

*Légende des tableaux*: L-V : du lundi au vendredi ; S-D : du samedi au dimanche ; L-D : du lundi au dimanche.

S'agissant des régies publicitaires, à l'exception des zones de Figeac et Avignon, commercialisées par des régies indépendantes, les espaces publicitaires locaux des stations locales du groupe Lagardère sont commercialisés par **Régie Radio Régions**<sup>27</sup>, société détenue à 51 % par Précom, filiale du groupe SIPA-Ouest-France<sup>28</sup>, et à 49 % par Lagardère Publicité News, filiale à 100 % de Lagardère Active.

Outre les stations locales du groupe Lagardère, Régie Radio Régions assure également la commercialisation des espaces publicitaires locaux de certaines radios indépendantes de catégorie B, avec possibilité de couplages publicitaires.

✓ **Virgin Radio Alsace Franche-Comté**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Colmar	B : ECN	2h L-D	Colmar/Mulhouse	Régie interne
		B : Flor FM	2h15 L-D	Colmar/Munster	Régie interne
		B : Top Music	2h lun-sam, 1h12 dim	Colmar/Mulhouse	Médiamun
		C : Nostalgie Alsace	52' L-V, 47' S-D	Colmar	NRJ Global Régions
		C : NRJ Alsace	53' L-V, 48' S-D	Mulhouse/Colmar/Guebwiller	
C : Virgin Radio Alsace Franche-Comté	1h L-V, 45' S-D	Colmar	Régie Radio Régions		

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Belfort (et Vesoul)	B : Radio Star	2h L-D	Belfort/ Maïche Montbéliard/	Soprodi
		C : Fun Radio Belfort-Montbéliard	53' L-D	Belfort	Tertio
		C : RTL 2 Belfort-Montbéliard	56' L-V, 53' S-D	Belfort	
		C : Virgin Radio Alsace Franche-Comté	1h L-V, 45' S-D	Belfort/Vesoul	Régie Radio Régions

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Alsace Franche-Comté</b>	Besançon	B : Plein Air	1h55 L-D	Besançon	Régie interne
		B : Radio Star	2h L-D	Besançon/Gray/Gy	Soprodi
		C : Chérie FM Besançon	53' L-V, 48' S-D	Besançon/Gray/Vesoul	NRJ Global Régions
		C : Virgin Radio Alsace Franche-Comté	1h L-V, 45' S-D	Besançon	Régie Radio Régions

<sup>27</sup> Dénomination commerciale de la SARL Europe Régies Ouest.

<sup>28</sup> La SARL Précom est détenue à 100 % par la SAS ADDITI, elle-même détenue à 31,47% par SIPA et à 68,53% par Ouest-France.

✓ **Virgin Radio Bourgogne**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Bourgogne</b>	Chalon-sur-Saône	B : Fréquence Plus	4h22 L-D	Chalon-sur-Saône	Régie interne
		B : Tonic Radio, la radio du sport	1h30 L-D	Chalon-sur-Saône	Lyon Sport Régie
		C : Chérie FM Saône-et-Loire	53' L-V, 48' S-D	Chalon-sur-Saône/ Lons-le-Saunier/ Le Creusot	NRJ Global Régions
		C : NRJ Saône-et-Loire	52' L-V, 48' S-D	Chalon-sur-Saône/ Le Creusot	
		C : Virgin Radio Bourgogne	1h L-V, 45' S-D	Chalon-sur-Saône	Régie Radio Régions

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Bourgogne</b>	Mâcon	B : Radio Scoop	4h22 L-D	Mâcon/Bourg-en-Bresse/Valserhône	Régie interne
		C : Chérie FM Villefranche-Mâcon	53' L-V, 48' S-D	Mâcon /Villefranche-sur-Saône	NRJ Global Régions
		C : Nostalgie Mâcon	52' L-V, 47' S-D	Mâcon/Bourg-en-Bresse/Dôle	
		C : Virgin Radio Bourgogne	1h L-V, 45' S-D	Mâcon	Régie Radio Régions

✓ **Virgin Radio Bretagne**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Morlaix	B : Tempo programme Alouette	4h22 L-D	Morlaix/Landivisiau	Régie interne
		C : Virgin Radio Bretagne	1h L-V, 45' S-D	Morlaix	Régie Radio Régions

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Quimper (et Douarnenez)	B : Hit West	2h24 L-D	Quimper	Régie Radio Régions
		B : Océane Breizh	2h24 L-D	Quimper	
		C : Virgin Radio Bretagne	1h L-V, 45' S-D	Quimper/Douarnenez	
		C : Chérie FM Quimper	53' L-V, 48' S-D	Quimper/Douarnenez	NRJ Global Régions



Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Lorient	B : Jaime Radio	4h L-D	Lorient	Régie interne
		B : Hit West	2h24 L-D	Lorient	Régie Radio Régions
		B : Radio Bonheur	1h30 L-D	Lorient	
		C : Virgin Radio Bretagne	1h L-V, 45' S-D	Lorient	

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Bretagne</b>	Vannes	B : Radio Caroline	1h36 L-D	<i>Pas de décrochage</i>	Régie interne
		B : Alouette	4h22 L-D	Vannes	Régie Radio Régions
		B : Hit West	2h24 L-D	Vannes	
		C : Virgin Radio Bretagne	1h L-V, 45' S-D	Vannes/Ploërmel	

✓ **Virgin Radio Centre**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Centre</b>	Bourges (et Châteauroux, Nevers)	B : Radio Numéro 1	3h30 L-D	Bourges	Régie interne
		B : Vibration	4H22 L-D	Bourges	Régie 1981
		C : Virgin Radio Centre	1h L-V, 45' S-D	Bourges/ Nevers Châteauroux	Régie Radio Régions

✓ **Virgin Radio Lorraine**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Metz	B : Direct FM	1h14 L-V, 1h10 S, 1h08 D	Metz/Nancy	Régie interne
		C : Fun Radio Lorraine	55' L-V, 53' S-D	Metz/Nancy	M6 Pub local
		C : Chérie FM Metz	53' L-V, 48' S-D	Metz/Verdun	NRJ Global Régions
		C : Nostalgie Lorraine	52' L-V, 47' S-D	Metz	
		C : NRJ Lorraine	53' L-V, 48' S-D	Metz/Thionville / Verdun	
		C : RFM Est	52'30" L-V, 45' S-D	Metz	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Lorraine	1h L-V, 45' S-D	Metz	

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Lorraine</b>	Forbach	B : Radio Mélodie	4h22 L-D	Forbach	Régie interne
		C : Virgin Radio Lorraine	1h L-V, 45' S-D	Forbach	Régie Radio Régions

✓ **Virgin Radio Midi-Pyrénées**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Auch (et Vic-Fezensac)	B : 100 %	3h20 L-D	Auch/Condom	100 % Régie
		B : Toulouse FM	2h30 L-D	<i>Pas de décrochage</i>	Mediameeting Régie
		C : Nostalgie Quercy-Gascogne	52' L-V, 47' S-D	Montauban/Valence d'Agen/Auch/Cahors	NRJ Global Régions
		C : RFM Auch	52'30" L-V, 45' S-D	Auch/Mirande	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Midi-Pyrénées	1h L-V, 45' S-D	Auch/Vic-Fezensac	

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b>	Agen (et Villeneuve-sur-Lot)	B : 47 FM	3h02 L-D	Agen/Nérac/Puy-l'Evêque	Mediameeting Régie
		C : RFM Lot-et-Garonne	52'30" L-V, 45' S-D	Agen/Nérac	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Midi-Pyrénées	1h L-V, 45' S-D	Agen	

✓ **Virgin Radio Normandie**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Le Havre (et Bayeux)	B : Tendance Ouest Seine-Maritime	2h51 L-D	Le Havre	Régie Ouest
		C : NRJ Le Havre	53' L-V, 48' S-D	Le Havre	NRJ Global Régions
		C : Virgin Radio Normandie	1h L-V, 45' S-D	Le Havre/Bayeux	Régie Radio Régions

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Normandie</b>	Cherbourg	B : Tendance Ouest	2h L-D	Cherbourg/Valognes / Briquebec	Régie Ouest
		B : Sea FM	57' L-V, 48' S-D	Cherbourg	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Normandie	1h L-V, 45' S-D	Cherbourg	
		C : NRJ Cherbourg	52' L-V, 48' S-D	Cherbourg/Les Pieux/ Saint-Lô	NRJ Global Régions

✓ **Virgin Radio Normandie-Centre**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Normandie-Centre</b>	Chartres	B : Chante France	2h24 L-D	<i>Pas de décrochage</i>	HPI
		B : Radio Intensité	1h30 L-D	Chartres/Châteaudun	Régie interne
		C : Chérie FM Chartres	53' L-V, 48' S-D	Chartres/Châteaudun	NRJ Global Régions
		C : Virgin Radio Normandie-Centre	1h L-V, 45' S-D	Chartres	Régie Radio Régions

✓ **Virgin Radio Ouest**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Ouest</b>	Saint-Brieuc (et Guigamp)	B : Hit West	2h24 L-D	Saint-Brieuc	Régie Radio Régions
		B : Radio Bonheur	1h30 L-D	Saint-Brieuc/ Guigamp/Lannion	
		C : Virgin Radio Ouest	1h L-V, 45' S-D	Saint-Brieuc	

✓ **Virgin Radio Pays de la Loire**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Saint-Nazaire	B : Alouette	4h22 L-D	Saint-Nazaire	Régie interne
		B : Kernews	2h10 L-D	Saint-Nazaire	Régie interne
		B : RCA	1h40 L-D	Saint-Nazaire	Régie Com Atlantique
		B : Hit West	2h24 L-D	Saint-Nazaire	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Pays de la Loire	1h L-V, 45' S-D	Saint-Nazaire	
		C : Fun Radio Atlantique	55' L-V, 53' S-D	Saint-Nazaire	M6 Pub local
		C : NRJ Saint-Nazaire	52' L-V, 48' S-D	Saint-Nazaire	NRJ Global Régions

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Angers	B : Alouette	4h22 L-D	Angers	Régie Radio Régions
		B : Forum Maine-et-Loire	4h22 L-D	Angers	
		B : Hit West	2h24 L-D	Nantes/Angers	
		B : Vibration	4h22 L-D	Angers/Le Mans	
		C : Virgin Radio Pays de la Loire	1h L-V, 45' S-D	Angers	
		C : Chérie FM Angers	53' L-V, 48' S-D	Angers/Thouars	NRJ Global Régions
		C : NRJ Angers	52' L-V, 48' S-D	Angers/Cholet	

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b>	Le Mans	B : Sweet FM	2h16 L-D	Le Mans	Régie Radio Régions
		B : Vibration	4h22 L-D	Angers/Le Mans	
		C : Virgin Radio Pays de la Loire	1h L-V, 45' S-D	Le Mans	
		C : Chérie FM Le Mans-Laval	53' L-V, 48' S-D	Le Mans/Nogent-le-Rotrou/La Flèche/Sablé-sur-Sarthe/Laval/Alençon	NRJ Global Régions
		C : Nostalgie Sarthe	52' L-V, 47' S-D	Le Mans/Laval/Château-du-Loir/La Flèche	

✓ **Virgin Radio Provence**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Provence</b>	Avignon (et Carpentras)	B : RTS FM	1h07 L-D	Pas de décrochage	RTS Communication
		C : Chérie FM Avignon	53' L-V, 48' S-D	Avignon/Nyons	NRJ Global Régions
		C : Nostalgie Vaucluse	52' L-V, 47' S-D	Avignon/Nyons/ Bagnols-sur-Cèze	
		C : NRJ Avignon	52' L-V, 48' S-D	Avignon/Bagnols-sur-Cèze	
		C : RFM Provence	52'30" L-V, 45' S-D	Avignon/Cavaillon/ Apt	Régie Espace Médias
		C : Virgin Radio Provence	1h L-V, 45' S-D	Avignon/Carpentras	

✓ **Virgin Radio Sud Aquitaine**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>Virgin Radio Sud-Aquitaine</b>	Dax (et Soustons, Mont-de-Marsan)	B : Fréquence Grands Lacs	1h30 L-D	Dax/Soustons	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Sud-Aquitaine	1h L-V, 45' S-D	Dax/Soustons/ Mont-de-Marsan	

✓ **RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Auch (et Mirande)	B : 100 %	3h20 L-D	Auch/Condom	100 % Régie
		B : Toulouse FM	2h30 L-D	<i>Pas de décrochage</i>	Mediameeting Régie
		C : Nostalgie Quercy-Gascogne	52' L-V, 47' S-D	Montauban/Valence d'Agen/Auch/Cahors	NRJ Global Régions
		C : RFM Auch	52'30" L-V, 45' S-D	Auch/Mirande	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Midi-Pyrénées	1h L-V, 45' S-D	Auch/Vic-Fezensac	

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Agen (et Villeneuve-sur-Lot, Nérac)	B : 47 FM	3h02 L-D	Agen/Nérac/Puy-l'Evêque	Mediameeting Régie
		C : RFM Lot-et-Garonne	52'30" L-V, 45' S-D	Agen/Nérac	Régie Radio Régions
		C : Virgin Radio Midi-Pyrénées	1h L-V, 45' S-D	Agen	

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue</b>	Figeac (et Villefranche-de-Rouergue, Cahors, Rodez)	B : Totem	1h56 L-D	Figeac/Villefranche-de-Rouergue/Rignac/Capdenac/Decazeville/Albi	Oxymédia
		C : RFM Quercy-Rouergue	52'30" L-V, 45' S-D	Figeac/Cahors/Villefranche-de-Rouergue/Rodez	LB Média

Rq / LB Média commercialise également les espaces publicitaires locaux de Virgin Radio sur les zones de Limoges et Brive-la-Gaillarde, avec possibilité de couplages publicitaires.

✓ **RFM Provence**

Station locale	Zone avec cabine de journaliste	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		
			Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Régie publicitaire
<b>RFM Provence</b>	Avignon/Cavaillon (et Apt) <sup>29</sup>	B : RTS FM	1h07 L-D	Pas de décrochage	RTS Communication
		C : Chérie FM Avignon	53' L-V, 48' S-D	Avignon/Nyons	NRJ Global Régions
		C : Nostalgie Vaucluse	52' L-V, 47' S-D	Avignon/Nyons/Bagnols-sur-Cèze	
		C : NRJ Avignon	52' L-V, 48' S-D	Avignon/Bagnols-sur-Cèze	
		C : RFM Provence	52'30" L-V, 45' S-D	Avignon/Cavaillon/Apt	Régie Espace Médias
		C : Virgin Radio Provence	1h L-V, 45' S-D	Avignon/Carpentras	

<sup>29</sup> Bien qu'autorisé dans la zone de Cavaillon, le service *RFM Provence* couvre la zone d'Avignon.

➤ *L'impact sur la commercialisation des espaces publicitaires locaux*

Tout en demandant la suppression des cabines de journalistes dans chacune des zones présentées dans les tableaux ci-dessus, les services locaux de *Virgin Radio* et *RFM* demandent à continuer à diffuser de la publicité locale conformément à leurs engagements conventionnels en vigueur.

Ainsi, le nombre d'opérateurs radiophoniques commercialisant des espaces publicitaires locaux au sein des différents marchés concernés (soit entre deux et sept selon la zone, pour une moyenne de 4,2 acteurs radiophoniques actifs) et le volume d'espaces publicitaires offerts demeurerait inchangés.

De même, de telles opérations ne viendraient pas, modifier le poids des différentes régies publicitaires actives dans chacune de ces zones, le nombre d'opérateurs radiophoniques dont elles assurent la commercialisation des espaces publicitaires locaux demeurant, pour chacune d'elles, identique.

En outre, en l'absence de modification des couplages publicitaires pratiqués actuellement par les régies publicitaires, la possibilité que les fermetures envisagées de cabines de journalistes puissent avoir une influence sur les tarifs des espaces publicitaires apparaît, toute chose égale par ailleurs<sup>30</sup>, très limitée.

Pour finir, on relèvera que, contrairement à la plupart des radios concurrentes sur les différents marchés publicitaires locaux, les stations locales de *Virgin Radio* et *RFM* continueraient de percevoir des recettes issues de la diffusion de messages publicitaires locaux sans pour autant supporter les coûts liés à la production d'un programme dédié exclusivement à la zone (cf. *infra*). Une telle pratique n'est toutefois pas contraire, par principe, aux dispositions du décret du 9 novembre 1994 définissant les obligations relatives à l'accès à la publicité locale (cf. partie II.1.c.). Il n'en demeure pas moins que l'économie générale du décret consiste à subordonner la capacité à commercialiser des espaces publicitaires locaux à l'existence de contreparties en termes de contenu (diffuser un programme d'intérêt local) et de moyens (produit localement par des équipes du service de radio) dont il serait dommageable au pluralisme qu'ils ne comprennent pas d'information spécifique.

---

<sup>30</sup> La diffusion d'informations et de rubriques locales régionalisées, communes à l'ensemble des zones de diffusion de chaque station locale de *Virgin Radio* et *RFM*, pourrait néanmoins se traduire par une baisse d'audience de la station concernée au sein des différentes zones, impactant alors indirectement les autres services dont les espaces publicitaires sont commercialisés en couplage avec ceux de la station locale de *Virgin Radio* ou de *RFM*. Cette baisse d'audience potentielle reste toutefois difficile à déterminer à ce stade. Auditionnés par le collège de l'Arcom le 12 janvier 2022, les représentants de Lagardère News indiquaient estimer que ces opérations n'auraient le cas échéant aucun impact négatif sur l'audience des stations locales.

**Malgré les fermetures envisagées des cabines de journalistes et la production d'informations régionalisées, communes à l'ensemble des zones de diffusion, chaque station locale maintiendrait le cas échéant l'ensemble de ses décrochages publicitaires et continuerait à exploiter les différents marchés publicitaires locaux conformément à ses engagements conventionnels en vigueur.**

**Les espaces publicitaires locaux des stations locales de *Virgin Radio* et *RFM* continueraient alors à être commercialisés par Régie Radio Régions (régie publicitaire détenue à 51 % par Précom, filiale du groupe SIPA-Ouest-France<sup>31</sup>, et à 49 % par Lagardère Publicité News, filiale à 100 % de Lagardère Active), laquelle commercialise également les espaces publicitaires locaux de certaines radios indépendantes de catégorie B, avec possibilité de couplages.**

**Les suppressions envisagées des cabines de journalistes n'auraient dès lors qu'un impact très limité sur l'exploitation des différents marchés publicitaires locaux : même nombre d'acteurs actifs, volume d'espaces publicitaires offerts inchangés et poids des régies publicitaires identiques.**

**Contrairement à la plupart des radios concurrentes sur les différents marchés publicitaires locaux, les stations locales de *Virgin Radio* et *RFM* continueraient toutefois de percevoir des recettes issues de la diffusion de messages publicitaires locaux sans pour autant supporter les coûts liés à la production d'un programme dédié exclusivement à la zone.**

<sup>31</sup> La SARL Précom est détenue à 100 % par la SAS ADDITI, elle-même détenue à 31,47% par SIPA et à 68,53% par Ouest-France.



## **d. L'impact de la suppression des cabines de journalistes sur la situation financière des stations locales de *Virgin Radio* et *RFM***

### ➤ *Présentation des principaux éléments financiers des stations locales de Virgin Radio et RFM*

Lors de l'exercice 2020, les sociétés Virgin Radio Régions et RFM Régions ont enregistré une perte d'un montant respectif de [...] M€ et [...] M€ (contre une perte de [...] M€ et [...] M€ en 2019). Pour les besoins du suivi par l'Arcom, le groupe Lagardère établit une comptabilité analytique de chaque service autorisé. Les développements suivants sont réalisés sur la base de cette comptabilité analytique.

[...] cabines de journalistes des stations locales de *Virgin Radio* dont la fermeture est envisagée ont enregistré un résultat net négatif en 2020 (pour une perte de l'ordre de [...] à [...] €). Tel est également le cas pour [...] cabines de journalistes des stations locales de *RFM* concernées (pour une perte de l'ordre de [...] à [...] €).

Les résultats de l'année 2020 pourraient néanmoins avoir été amplifiés en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19. En effet, on relèvera que :

- au cours de l'exercice 2019, les cabines de journalistes déficitaires étaient au nombre de [...] pour les stations locales de *Virgin Radio* et de [...] pour celles de *RFM*;
- l'ensemble des cabines de *Virgin Radio* concernées par une éventuelle fermeture ont réalisé, en cumulé [...] en 2019, contre [...] en 2020. De même, alors que l'ensemble des cabines de *RFM* concernées par une fermeture ont enregistré [...] en 2019, elles ont réalisé, en 2020 [...].

Alors que la station [...] a réalisé, en 2020, [...], de nombreuses stations locales ont enregistré [...]. Tel est le cas de [...] (soit [...] stations locales concernées par la fermeture d'au moins une cabine de journaliste<sup>32</sup>).

Certaines stations locales ont, quant à elles, réalisé, en 2020, [...] mais ont enregistré [...], lieu où est réalisé le programme d'intérêt « long » (l'émission musicale animée). Tel est le cas de [...] (soit [...] stations locales concernées par la fermeture d'au moins une cabine de journaliste). Une telle situation peut s'expliquer par le fait qu'un montant plus élevé des coûts fixes est imputé aux studios principaux de chaque station locale (en raison de la présence d'un animateur et d'un journaliste, et parfois d'un chargé de promotion) et que les coûts de production du programme musical ne sont pas ventilés à chaque zone de décrochage mais laissés à la seule charge de ce studio principal<sup>33</sup>.

<sup>32</sup> Stations locales de *Virgin Radio* et *RFM*.

<sup>33</sup> Les résultats positifs enregistrés par certaines cabines de journalistes peuvent également s'expliquer par la vacance actuelle du poste de journaliste. Tel est, par exemple, le cas à [...].

**Extraits des états financiers des stations locales de Virgin Radio**

Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Cabine journaliste / décrochage d'IRL	Décrochages publicitaires autorisés	CA 2019	CA 2020	Résultat net 2019	Résultat net 2020
<b>Virgin Radio Bretagne</b> (Brest)	Brest	Brest	[...]	[...]	[...]	[...]
	Morlaix	Morlaix	[...]	[...]	[...]	[...]
	Quimper (et Douarnenez)	Quimper (et Douarnenez)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Lorient	Lorient	[...]	[...]	[...]	[...]
	Vannes (et Ploërmel)	Vannes (et Ploërmel)	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Ouest</b> (Rennes)	Rennes (et Saint-Malo)	Rennes (et Saint- Malo)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Saint-Brieuc (et Guingamp)	Saint-Brieuc Guingamp	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Pays de la Loire</b> (Nantes)	Nantes	Nantes	[...]	[...]	[...]	[...]
	Saint-Nazaire	Saint-Nazaire	[...]	[...]	[...]	[...]
	Angers	Angers	[...]	[...]	[...]	[...]
	Le Mans	Le Mans	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Normandie</b> (Caen)	Caen (et Falaise)	Caen (et Falaise)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Le Havre (et Bayeux)	Le Havre (et Bayeux)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Cherbourg	Cherbourg	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Alsace Franche- Comté</b> (Mulhouse)	Mulhouse	Mulhouse	[...]	[...]	[...]	[...]
	Colmar	Colmar	[...]	[...]	[...]	[...]
	Belfort (et Vesoul)	Belfort (et Vesoul)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Besançon	Besançon	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Lorraine</b> (Nancy)	Nancy (et Verdun, Longwy, Commercy, Saint- Mihiel)	Nancy	[...]	[...]	[...]	[...]
		Longwy				
		Verdun				
		Commercy (et Saint-Mihiel)				
	Metz	Metz	[...]	[...]	[...]	[...]
Forbach	Forbach	[...]	[...]	[...]	[...]	
<b>Virgin Radio Midi-Pyrénées</b> (Toulouse)	Toulouse (et Castres, Castelnaudary)	Toulouse (et Castres, Castelnaudary)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Auch (et Vic-Fezensac)	Auch (et Vic- Fezensac)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Agen (et Villeneuve-sur- Lot)	Agen Villeneuve-sur-Lot	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Sud Aquitaine</b> (Pau)	Pau	Pau	[...]	[...]	[...]	[...]
	Bayonne	Bayonne	[...]	[...]	[...]	[...]
	Dax (et Mont-de- Marsan, Soustons)	Dax (et Mont-de- Marsan, Soustons)	[...]	[...]	[...]	[...]

**Extraits des états financiers des stations locales de *Virgin Radio***

Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Cabine journaliste / décrochage d'IRL	Décrochages publicitaires autorisés	CA 2019	CA 2020	Résultat net 2019	Résultat net 2020
<b>Virgin Radio Bourgogne</b> (Dijon)	Dijon (et Lons-le-Saunier)	Dijon (et Lons-le-Saunier)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Chalon-sur-Saône	Chalon-sur-Saône	[...]	[...]	[...]	[...]
	Mâcon	Mâcon	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Normandie- Centre</b> (Rouen)	Rouen	Rouen	[...]	[...]	[...]	[...]
	Chartres	Chartres	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Provence</b> (Marseille)	Marseille	Marseille	[...]	[...]	[...]	[...]
	Toulon (et Draguignan)	Toulon (et Draguignan)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Avignon (et Carpentras)	Avignon (et Carpentras)	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Virgin Radio Centre</b> (Tours)	Tours (et Châtelleraut)	Tours (et Châtelleraut)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Bourges (et Châteauroux, Nevers)	Bourges (et Châteauroux, Nevers)	[...]	[...]	[...]	[...]

	CA cumulé (en K€)		Résultat net cumulé (en K€)	
	2019	2020	2019	2020
<b>Cumul pour l'ensemble des décrochages</b>	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Cumul pour les cabines concernées par une fermeture uniquement</b>	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Résultat de la SASU Virgin Radio Régions</b>	[...]	[...]	[...]	[...]

**Extraits des états financiers des stations locales de *RFM***

Station locale (lieu de réalisation du PIL)	Cabine journaliste / décrochage d'IRL	Décrochages publicitaires autorisés	CA 2019	CA 2020	Résultat net 2019	Résultat net 2020
<b>RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et- Garonne / RFM Quercy- Rouergue</b> (Toulouse)	Toulouse	Toulouse	[...]	[...]	[...]	[...]
	Auch (et Mirande)	Auch (et Mirande)	[...]	[...]	[...]	[...]
	Agen (et Villeneuve- sur-Lot, Nérac)	Agen (et Nérac)	[...]	[...]	[...]	[...]
		Villeneuve-sur-Lot	[...]	[...]	[...]	[...]
	Figeac (et Cahors, Villefranche-de- Rouergue, Rodez)	Figeac (et Cahors, Villefranche-de- Rouergue, Rodez)	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>RFM Provence</b> (Marseille)	Marseille	Marseille	[...]	[...]	[...]	[...]
	Avignon/Cavaillon <sup>34</sup> (et Apt)	Cavaillon (et Apt)	[...]	[...]	[...]	[...]

<sup>34</sup> Bien qu'autorisé dans la zone de Cavaillon, le service *RFM Provence* couvre la zone d'Avignon.

	CA cumulé (en K€)		Résultat net cumulé (en K€)	
	2019	2020	2019	2020
<b>Cumul pour l'ensemble des décrochages</b>	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Cumul pour les cabines concernées par une fermeture uniquement</b>	[...]	[...]	[...]	[...]
<b>Résultat de la SASU RFM Régions</b>	[...]	[...]	[...]	[...]

➤ **Un redressement potentiel du résultat net des stations locales**

En matière de charges d'exploitation, chaque cabine de journaliste supporte les coûts suivants<sup>35</sup> :

[.....]

Les fermetures envisagées des différentes cabines de journalistes, qui entraîneraient la suppression d'une partie significative des charges liées à l'exploitation de celles-ci ([.....]), mais également des stations locales de *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Manche* et *Virgin Radio Vallée de la Seine*, devraient se traduire par une baisse substantielle des coûts supportés par les réseaux locaux de Virgin Radio et RFM.

Auditionnés par le collège de l'Arcom le 12 janvier 2022, les représentants de Lagardère News ont indiqué que le projet de réorganisation territoriale soumis à agrément de l'Autorité pourrait se traduire par une économie de [...] M€ par an (soit une économie de [...] M€ par an pour Virgin Radio Régions et de [...] M € pour RFM Régions). [...]

D'un point de vue social, [...].

➤ **L'impact sur la situation financière des autres services radiophoniques à vocation locale ou régionale de catégories B et C**

Dans la mesure où les opérations envisagées de fermeture des cabines de journalistes ne se traduiraient pas par l'arrivée d'un nouvel acteur sur chacun des marchés publicitaires concernés – le nombre d'acteurs actifs sur chacun de ces marchés étant inchangé – ces opérations ne devraient pas se traduire, pour les opérateurs concurrents, par une baisse de leurs ressources publicitaires<sup>36</sup>.

L'impact final de telles opérations sur la situation financière des autres radios autorisées en catégories B et C dans chacune des zones concernées apparaît ainsi très limité.

<sup>35</sup> Eléments mentionnés dans le courrier de réponse transmis par le groupe Lagardère à l'Arcom le 7 février 2022.

<sup>36</sup> Hors services dont les espaces publicitaires sont commercialisés en couplage avec ceux des stations locales de *Virgin Radio* et *RFM*, dans l'hypothèse d'une baisse d'audience potentielle de la station à la suite de la fermeture de la cabine de journalistes (cf. note de bas de page précédente).

**Lors de l'exercice 2020, les sociétés Virgin Radio Régions et RFM Régions ont enregistré des pertes s'élevant respectivement à [...] et [...] (contre des pertes de [...] et [...] en 2019).]**

**[...] cabines de journalistes des stations locales de *Virgin Radio* dont la fermeture est envisagée ont enregistré un résultat net négatif en 2020 (pour une perte de l'ordre de [...] à [...]). Tel est également le cas pour [...] cabines de journalistes des stations locales de *RFM* concernées (pour une perte de l'ordre de [...] à [...]).**

**Si les pertes enregistrées en 2020 peuvent avoir été causées ou amplifiées par les effets de la crise sanitaire, elles seraient principalement imputables, selon les dirigeants du groupe Lagardère, à la concurrence accrue des plateformes de streaming ainsi qu'à la baisse tendancielle du marché publicitaire et de l'audience du média radio.**

**Le projet de réorganisation territoriale des réseaux *Virgin Radio* et *RFM* (fermeture de 27 cabines de journalistes au total mais également de trois stations locales de *Virgin Radio*) devrait alors se traduire le cas échéant par une baisse substantielle des coûts supportés par ces réseaux, de l'ordre de [...] M€ par an (soit une économie de [...] M€ par an pour Virgin Radio Régions et de [...] M € pour RFM Régions), [...].**

**Pour les opérateurs concurrents, en revanche, de telles opérations ne devraient pas se traduire, à elles seules, par une baisse de leurs ressources publicitaires ni par une hausse de leurs coûts d'exploitation, de sorte que leur situation financière ne devrait être que faiblement impactée, le cas échéant, par les fermetures de cabines de journalistes de *Virgin Radio* et *RFM*.**

### III. Le projet de fermeture des stations locales de Virgin Radio Lorraine-Champagne, Virgin Radio Vallée de Seine et Virgin Radio Manche

#### 1. L'impact de la fermeture des stations locales sur le pluralisme de l'offre radiophonique et l'intérêt du public

La fermeture des stations *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche* consiste en un changement de titulaire et de catégorie des autorisations d'émettre délivrées à la société Virgin Radio Régions (pour l'exploitation, en FM, des trois services précités en catégorie C) au profit de la société Europe 2 Entreprises, détentrice à 100 % du capital de la société Virgin Radio Régions, en vue de l'exploitation du programme *Virgin Radio* en catégorie D dans chacune des zones concernées.

##### a. Présentation du paysage radiophonique FM actuel des zones concernées par les fermetures de stations locales demandées

Si, dans la majorité des zones où les services *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche* sont autorisés, d'autres radios (privées ou publiques) proposent un programme d'intérêt local, tel n'est pas le cas dans la zone de Ligny-en-Barrois, où seule la station locale de Virgin Radio diffuse actuellement un programme d'intérêt local en FM.

##### ✓ *Virgin Radio Lorraine-Champagne*

<b>Bar-le-Duc</b> (lieu de réalisation du PIL et des IRL)	2 A : Meuse FM, RCF Lorraine-Nancy
	1 B : Kit FM
	1 C : <b>Virgin Radio Lorraine-Champagne</b>
	6 D : Chérie FM, Fun Radio, Nostalgie, NRJ, RFM, Skyrock
	2 E : Europe 1, RTL
<b>Ligny-en-Barrois</b>	1 C : <b>Virgin Radio Lorraine-Champagne</b>
<b>Joinville</b>	1 A : Active Radio
	1 B : Champagne FM
	2 C : NRJ Troyes, <b>Virgin Radio Lorraine-Champagne</b>
	3 D : Fun Radio, Nostalgie, RFM
	3 E : Europe 1, RMC, RTL
<b>Saint-Dizier</b>	2 A : Active Radio, RCF Cœur de Champagne
	2 B : Champagne FM, Latitude
	1 C : <b>Virgin Radio Lorraine-Champagne</b>
	6 D : Chérie FM, Fun Radio, M Radio, Nostalgie, NRJ, Skyrock
	3 E : Europe 1, RMC, RTL
	SP : France Bleu Champagne-Ardenne

<b>Vitry-le-François</b>	1 B : Champagne FM
	1 C : <b>Virgin Radio Lorraine-Champagne</b>
	3 D : Nostalgie, NRJ, Skyrock
	1 E : RTL
	SP : France Bleu Champagne-Ardenne

✓ **Virgin Radio Vallée de Seine**

<b>Bonnières-sur-Seine</b> (lieu de réalisation du PIL et des IRL)	1 C : <b>Virgin Radio Vallée de Seine</b>
	SP : France Bleu Normandie
<b>Verneuil d'Avre et d'Iton</b>	1 A : Principe Actif Verneuil Breteuil Conches
	2 B : Sweet FM en Normandie, Tendance Ouest Orne
	1 C : <b>Virgin Radio Vallée de Seine</b>
	6 D : Chérie FM, Jazz Radio, M Radio, NRJ, RFM, Skyrock,
	2 E : RMC, RTL
	SP : France Bleu Normandie

✓ **Virgin Radio Manche**

<b>Avranches</b> (lieu de réalisation du PIL et des IRL)	2 B : Sea FM, Tendance Ouest
	1 C : <b>Virgin Radio Manche</b>
	1 D : NRJ
	SP : France Bleu Armorique
<b>Villedieu-les-Poêles</b>	2 B : Sea FM, Tendance Ouest
	1 C : <b>Virgin Radio Manche</b>
	1 D : Nostalgie
	1 E : RTL
	SP : France Bleu Normandie

**b. L'impact de la fermeture de stations locales en matière de diversité  
des programmes et des genres musicaux**

La fermeture des stations *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche* ne se traduirait pas, dans chacune des zones où ces services sont autorisés, par la disparition du programme Virgin Radio dans la mesure où le programme national serait diffusé sur l'intégralité du temps d'antenne.

Ainsi, dans chaque zone concernée, une telle opération n'aurait aucune incidence sur les genres musicaux ni sur le public visé : les auditeurs continueraient à bénéficier d'une programmation musicale composée majoritairement de titres dance-électro, pop-rock et variété, à destination d'un public jeune-adulte (cœur de cible : 20-40 ans).

En cas d'agrément de l'Arcom, une telle opération se traduirait, en revanche, par la disparition du programme d'intérêt local – d'une durée de 4 heures par jour du lundi au vendredi, dont 21 minutes d'informations et rubriques locales (composées principalement de flashes d'informations et de bulletins météo), et de 3 heures le samedi et le dimanche – actuellement diffusé par les trois stations locales, réduisant de facto l'offre de programmes locaux proposée aux auditeurs des zones concernées.

**Si, dans chacune des zones concernées, la fermeture des stations *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche* n'aurait aucune incidence sur les genres musicaux ni sur le public visé, une telle opération se traduirait toutefois par la disparition du programme d'intérêt local réalisé par ces trois stations locales, réduisant de facto l'offre de programmes locaux proposée aux auditeurs.**

**Dans la zone de Ligny-en-Barrois (6 767 habitants), seule la station locale de Virgin Radio propose actuellement aux auditeurs un programme d'intérêt local.**

## 2. L'impact de la fermeture des stations locales sur l'exploitation des marchés publicitaires locaux

À l'exception de la zone de Bar-le-Duc, les espaces publicitaires locaux des services *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche* sont commercialisés par Régie Radio Régions, régie publicitaire détenue à 51 % par Précom et à 49 % par Lagardère Publicité News (cf. *supra*).

Dans la zone de Verneuil d'Avre et d'Iton, outre les espaces publicitaires locaux de *Virgin Radio Vallée de Seine*, Régie Radio Régions commercialise également les espaces publicitaires de *Sweet FM Normandie*, avec possibilité de couplages. Hormis cette situation, dans chacune des zones concernées par la fermeture envisagée des trois stations locales de *Virgin Radio* précitées, chaque service est commercialisé par une régie publicitaire distincte.

Un passage en catégorie D des services *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche* se traduirait dès lors, dans la plupart des zones où ces services sont autorisés, par la disparition d'un acteur actif sur les différents marchés publicitaires concernés, renforçant *de facto* le poids des autres acteurs locaux de catégorie B ou C et des différentes régies publicitaires. À titre d'exemple, dans les zones de Bar-le-Duc et Vitry-le-François, une seule régie publicitaire proposerait aux annonceurs locaux des espaces publicitaires radiophoniques, contre deux actuellement. Dans la zone de Verneuil d'Avre et d'Iton, en revanche, le service *Sweet FM en Normandie* ne bénéficierait plus des possibilités de couplage avec *Virgin Radio Vallée de Seine*.

Pour chacune des zones concernées, les conditions de diffusion des messages publicitaires locaux par les services locaux commerciaux autorisés en FM sont décrites ci-après<sup>37</sup>.

<sup>37</sup> Source: conventions conclues entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (devenu l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022) et les sociétés titulaires d'autorisations d'émettre un service de radio.

Légende des tableaux: L-V : du lundi au vendredi ; S-D : du samedi au dimanche ; L-D : du lundi au dimanche.



✓ **Virgin Radio Lorraine-Champagne**

Zone de diffusion	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		Régie publicitaire active	
		Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Avant fermeture	Après fermeture
Bar-le-Duc	B : Kit FM	4h22 L-D	Bar-le-Duc/Verdun/Commercy	Pole Europe Communication et Culture	Pole Europe Communication et Culture
	C : Virgin Radio Lorraine-Champagne	1h L-V, 45' S-D	Bar-le-Duc	Carole Factory Communication	

Zone de diffusion	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		Régie publicitaire active	
		Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Avant fermeture	Après fermeture
Joinville	B : Champagne FM	2h33 L-D	Joinville	Régie interne	Régie interne
	C : NRJ Troyes	52' L-V, 48' S-D	<i>Pas de décrochage publicitaire</i>	NRJ Global Régions	NRJ Global Régions
	C : Virgin Radio Lorraine-Champagne	1h L-V, 45' S-D	Saint-Dizier/Joinville	Régie Radio Régions	

Zone de diffusion	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		Régie publicitaire active	
		Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Avant fermeture	Après fermeture
Saint-Dizier	B : Champagne FM	2h33 L-D	Saint-Dizier/Epernay/Vitry-le-François	Régie interne	Régie interne
	B : Latitude	52' L-V, 48' S-D	<i>Pas de décrochage publicitaire</i>	Régie interne	Régie interne
	C : Virgin Radio Lorraine-Champagne	1h L-V, 45' S-D	Saint-Dizier/Joinville	Régie Radio Régions	

Zone de diffusion	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		Régie publicitaire active	
		Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Avant fermeture	Après fermeture
Vitry-le-François	B : Champagne FM	2h33 L-D	Saint-Dizier/Epernay/Vitry-le-François	Régie interne	Régie interne
	C : Virgin Radio Lorraine-Champagne	1h L-V, 45' S-D	Vitry-le-François	Régie Radio Régions	

✓ **Virgin Radio Vallée de Seine**

Zone de diffusion	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		Régie publicitaire active	
		Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Avant fermeture	Après fermeture
Verneuil d'Avre et d'Iton	B : Tendance Ouest Orne	2h L-D	<i>Pas de décrochage publicitaire</i>	Régie Ouest	Régie Ouest
	B : Sweet FM Normandie	2h24 L-D	Verneuil d'Avre et d'Iton	Régie Radio Régions	Régie Radio Régions
	C : Virgin Radio Vallée de Seine	1h L-V, 45' S-D	Bonnières-sur-Seine/Verneuil d'Avre et d'Iton		

✓ **Virgin Radio Manche**

Zone de diffusion	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		Régie publicitaire active	
		Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Avant fermeture	Après fermeture
Avranches	B : Tendance Ouest	2h L-D	Avranches/Villedieu-les-Poêles	Régie Ouest	Régie Ouest
	B : Sea FM	57' L-V, 48' S-D	Avranches	Régie interne	Régie interne
	C : Virgin Radio Manche	1h L-V, 45' S-D	Avranches/Villedieu-les-Poêles	Régie Radio Régions	


Zone de diffusion	Radios locales commerciales en FM	Publicité locale		Régie publicitaire active	
		Durée quotidienne maximale autorisée	Décrochage publicitaire en FM	Avant fermeture	Après fermeture
Villedieu-les-Poêles	B : Tendance Ouest	2h L-D	Avranches/Villedieu-les-Poêles	Régie Ouest	Régie Ouest
	B : Sea FM	57' L-V, 48' S-D	Villedieu-les-Poêles/Carentan/Coutances/Saint-Lô	Régie interne	Régie interne
	C : Virgin Radio Manche	1h L-V, 45' S-D	Avranches/Villedieu-les-Poêles	Régie Radio Régions	

À l'exception de la zone de Verneuil d'Avre et d'Iton, où Régie Radio Régions commercialise les espaces publicitaires locaux de deux services radiophoniques, un passage en catégorie D des services *Virgin Radio Lorraine-Champagne*, *Virgin Radio Vallée de Seine* et *Virgin Radio Manche* se traduirait par la disparition d'un acteur présent sur les différents marchés publicitaires concernés, renforçant *de facto* le poids des autres acteurs locaux de catégorie B ou C et des différentes régies publicitaires.


## **Annexe 1 : grille des programmes de Virgin Radio**

(page laissée intentionnellement vide)

A titre indicatif



**Virgin Radio Montpellier**



*Grille de programme Lundi-Vendredi 2021-2022*

horaires	détail national				détail spécifique			
	musique animation	rédactionnel		publité	musique animation**	rédactionnel		déco courts dont pubs
début	contenu	durée	contenu		durée	contenu	durée	
00:00:00	0:26:00							
0:26:00				0:04:00				
0:30:00	0:26:00							
0:56:00				0:04:00				
1:00:00	0:26:00							
1:26:00				0:04:00				
1:30:00	0:26:00							
1:56:00				0:04:00				
2:00:00	0:26:00							
2:26:00				0:04:00				
2:30:00	0:26:00							
2:56:00				0:04:00				
3:00:00	0:26:00							
3:26:00				0:04:00				
3:30:00	0:26:00							
3:56:00				0:04:00				
4:00:00	0:26:00							
4:26:00				0:04:00				
4:30:00	0:26:00							
4:56:00				0:04:00				
5:00:00	0:26:00							
5:26:00				0:04:00				
5:30:00		Infos	0:01:30					
5:31:30	0:21:30							
5:53:00				0:04:00				
5:57:00		Infos	0:02:30					
5:59:30	0:11:30							
6:11:00				0:04:00				
6:15:00						Meteo	0:00:30	
6:15:30								0:02:06
6:17:36	0:10:54							
6:28:30				0:01:30				
6:30:00						Infos	0:02:30	
6:32:30	0:08:30							
6:41:00				0:05:00				
6:46:00								0:02:06
6:48:06	0:09:24							
6:57:30						Infos	0:02:30	
7:00:00	0:11:00							
7:11:00				0:04:00				
7:15:00						Meteo	0:00:30	
7:15:30								0:02:06
7:17:36	0:10:54							
7:28:30				0:01:30				
7:30:00						Infos	0:02:30	
7:32:30	0:08:30							
7:41:00				0:05:00				
7:46:00								0:02:06
7:48:06	0:09:24							
7:57:30						Infos	0:02:30	
8:00:00	0:11:00							
8:11:00				0:04:00				
8:15:00						Meteo	0:00:30	
8:15:30								0:02:06
8:17:36	0:10:54							
8:28:30				0:01:30				
8:30:00						Infos	0:02:30	
8:32:30	0:08:30							
8:41:00				0:05:00				
8:46:00								0:02:06
8:48:06	0:09:24							
8:57:30						Infos	0:02:30	
9:00:00	0:11:00							
9:11:00				0:04:00				
9:15:00								0:02:06
9:17:06	0:11:24							
9:28:30				0:01:30				
9:30:00		Infos	0:02:30					
9:32:30	0:08:30							
9:41:00				0:05:00				
9:46:00								0:02:06
9:48:06	0:09:24							
9:57:30		Infos	0:02:30					
10:00:00	0:22:00							
10:22:00				0:05:00				
10:27:00								0:03:06
10:30:06	0:24:19							
10:54:25				0:05:00				
10:59:25								0:00:35
11:00:00	0:22:00							
11:22:00				0:05:00				
11:27:00								0:03:06
11:30:06	0:24:19							
11:54:25				0:05:00				
11:59:25								0:00:35



A titre indicatif

**Virgin Radio Montpellier**



Grille de programme Lundi-Vendredi 2021-2022

horaires	détail national				détail spécifique			
	début	musique animation	rédactionnel		musique animation**	rédactionnel		décalé courts dont pubs
		contenu	durée	publicité		contenu	durée	
12:00:00								
12:02:30	0:19:30					STORY	0:02:30	
12:22:00				0:05:00				
12:27:00								0:03:06
12:30:06	0:24:19							
12:54:25				0:05:00				
12:59:25								0:00:35
13:00:00	0:22:00							
13:22:00				0:05:00				
13:27:00								0:03:06
13:30:06	0:24:19							
13:54:25				0:05:00				
13:59:25								0:00:35
14:00:00	0:22:00							
14:22:00				0:05:00				
14:27:00								0:03:06
14:30:06	0:24:19							
14:54:25				0:05:00				
14:59:25								0:00:35
15:00:00	0:22:00							
15:22:00				0:05:00				
15:27:00								0:03:06
15:30:06					0:24:19			
15:54:25				0:05:00				
15:59:25						STORY	0:02:30	0:00:35
16:00:00								
16:02:30					0:19:30			
16:22:00				0:05:00				
16:27:00								0:03:06
16:30:06					0:24:19			
16:54:25				0:05:00				
16:59:25								0:00:35
17:00:00					0:22:00			
17:22:00				0:05:00				
17:27:00								0:03:06
17:30:06					0:24:19			
17:54:25				0:05:00				
17:59:25								0:00:35
18:00:00					0:22:00			
18:22:00				0:05:00				
18:27:00								0:03:06
18:30:06					0:24:19			
18:54:25				0:05:00				
18:59:25								0:00:35
19:00:00					0:21:00			
19:21:00				0:05:00				
19:26:00								0:03:06
19:29:06					0:25:54			
19:55:00				0:05:00				
20:00:00	0:21:00							
20:21:00				0:05:00				
20:26:00								0:03:06
20:29:06	0:25:54							
20:55:00				0:05:00				
21:00:00	0:21:00							
21:21:00				0:05:00				
21:26:00								0:03:06
21:29:06	0:25:54							
21:55:00				0:05:00				
22:00:00	0:21:00							
22:21:00				0:05:00				
22:26:00								0:03:06
22:29:06	0:25:54							
22:55:00				0:05:00				
23:00:00	0:21:00							
23:21:00				0:05:00				
23:26:00								0:03:06
23:29:06	0:25:54							
23:55:00				0:05:00				
Totaux	15:06:23		0:09:00	3:50:00	3:27:40		0:21:30	1:05:27



A titre indicatif

**Virgin Radio Montpellier**



Grille de programme Samedi 2021-2022

horaires		détail national			détail spécifique			micro courts dont pubs
début	musique animation	rédactionnel		publicité	musique animation	rédactionnel		
		contenu	durée			contenu	durée	
00:00:00	0:26:00							
0:26:00				0:04:00				
0:30:00	0:26:00							
0:56:00				0:04:00				
1:00:00	0:26:00							
1:26:00				0:04:00				
1:30:00	0:26:00							
1:56:00				0:04:00				
2:00:00	0:26:00							
2:26:00				0:04:00				
2:30:00	0:26:00							
2:56:00				0:04:00				
3:00:00	0:26:00							
3:26:00				0:04:00				
3:30:00	0:26:00							
3:56:00				0:04:00				
4:00:00	0:26:00							
4:26:00				0:04:00				
4:30:00	0:26:00							
4:56:00				0:04:00				
5:00:00	0:26:00							
5:26:00				0:04:00				
5:30:00	0:26:00							
5:56:00				0:04:00				
6:00:00	0:22:00							
6:22:00				0:05:00				
6:27:00							0:03:06	
6:30:06								
6:30:06	0:24:19							
6:54:25				0:05:00			0:00:35	
6:59:25								
7:00:00	0:22:00							
7:22:00				0:05:00				
7:27:00							0:03:06	
7:30:06	0:24:19							
7:54:25				0:05:00				
7:59:25							0:00:35	
8:00:00	0:22:00							
8:22:00				0:05:00				
8:27:00							0:03:06	
8:30:06	0:24:19							
8:54:25				0:05:00			0:00:35	
8:59:25								
9:00:00	0:22:00							
9:22:00				0:05:00				
9:27:00							0:03:06	
9:30:06	0:24:19							
9:54:25				0:05:00			0:00:35	
9:59:25								
10:00:00	0:22:00							
10:22:00				0:05:00				
10:27:00							0:03:06	
10:30:06	0:24:19							
10:54:25				0:05:00			0:00:35	
10:59:25								
11:00:00	0:22:00							
11:22:00				0:05:00				
11:27:00							0:03:06	
11:30:06	0:24:19							
11:54:25				0:05:00			0:00:35	
11:59:25								
12:00:00	0:22:00							
12:22:00				0:05:00				
12:27:00							0:03:06	
12:30:06	0:24:19							
12:54:25				0:05:00			0:00:35	
12:59:25								
13:00:00	0:22:00							
13:22:00				0:05:00				
13:27:00							0:03:06	
13:30:06	0:24:19							
13:54:25				0:05:00			0:00:35	
13:59:25								
14:00:00	0:22:00							
14:22:00				0:05:00				
14:27:00							0:03:06	
14:30:06	0:24:19							
14:54:25				0:05:00			0:00:35	
14:59:25								
15:00:00					0:22:00			
15:22:00				0:05:00				
15:27:00							0:03:06	
15:30:06					0:24:19			
15:54:25				0:05:00			0:00:35	
15:59:25								
16:00:00					0:22:00			
16:22:00				0:05:00				
16:27:00							0:03:06	
16:30:06					0:24:19			
16:54:25				0:05:00			0:00:35	
16:59:25								



A titre indicatif

**Virgin Radio Montpellier**

Grille de programme Samedi 2021-2022



horaires	détail national				détail spécifique			
	musique animation	rédactionnel		publicité	musique animation	rédactionnel		déco courts dont pubs
contenu		durée	contenu			durée		
17:00:00					0:22:00			
17:22:00				0:05:00				
17:27:00								0:03:06
17:30:06					0:24:19			
17:54:25				0:05:00				
17:59:25								0:00:35
18:00:00					0:22:00			
18:22:00				0:05:00				
18:27:00								0:03:06
18:30:06					0:24:19			
18:54:25				0:05:00				
18:59:25								0:00:35
19:00:00	0:22:00							
19:22:00				0:05:00				
19:27:00								0:03:06
19:30:06	0:24:19							
19:54:25				0:05:00				
19:59:25								0:00:35
20:00:00	0:25:00							
20:25:00				0:05:00				
20:30:00	0:22:00							
20:52:00				0:05:00				
20:57:00								0:03:00
21:00:00	0:25:00							
21:25:00				0:05:00				
21:30:00	0:22:00							
21:52:00				0:05:00				
21:57:00								0:03:00
22:00:00	2:00:00							
<b>Totaux</b>	<b>16:29:10</b>			<b>3:28:00</b>	<b>03:05:16</b>			<b>0:57:34</b>



A titre indicatif

**Virgin Radio Montpellier**



Grille de programme Dimanche 2021-2022

horaires	détail national				détail spécifique			
	musique animation	rédactionnel		publicité	musique animation	rédactionnel		déco courts dont pubs
		contenu	durée			contenu	durée	
00:00:00	0:26:00							
0:26:00				0:04:00				
0:30:00	0:26:00							
0:56:00				0:04:00				
1:00:00	0:26:00							
1:26:00				0:04:00				
1:30:00	0:26:00							
1:56:00				0:04:00				
2:00:00	0:26:00							
2:26:00				0:04:00				
2:30:00	0:26:00							
2:56:00				0:04:00				
3:00:00	0:26:00							
3:26:00				0:04:00				
3:30:00	0:26:00							
3:56:00				0:04:00				
4:00:00	0:26:00							
4:26:00				0:04:00				
4:30:00	0:26:00							
4:56:00				0:04:00				
5:00:00	0:26:00							
5:26:00				0:04:00				
5:30:00	0:26:00							
5:56:00				0:04:00				
6:00:00	0:25:00							
6:25:00				0:05:00				
6:30:00	0:22:00							
6:52:00				0:05:00				
6:57:00								0:03:00
7:00:00	0:25:00							
7:25:00				0:05:00				
7:30:00	0:22:00							
7:52:00				0:05:00				
7:57:00								0:03:00
8:00:00	0:25:00							
8:25:00				0:05:00				
8:30:00	0:22:00							
8:52:00				0:05:00				
8:57:00								0:03:00
9:00:00	0:22:00							
9:22:00				0:05:00				
9:27:00								0:03:06
9:30:06	0:24:19							
9:54:25				0:05:00				
9:59:25								0:00:35
10:00:00	0:22:00							
10:22:00				0:05:00				
10:27:00								0:03:06
10:30:06	0:24:19							
10:54:25				0:05:00				
10:59:25								0:00:35
11:00:00	0:22:00							
11:22:00				0:05:00				
11:27:00								0:03:06
11:30:06	0:24:19							
11:54:25				0:05:00				
11:59:25								0:00:35
12:00:00	0:22:00							
12:22:00				0:05:00				
12:27:00								0:03:06
12:30:06	0:24:19							
12:54:25				0:05:00				
12:59:25								0:00:35
13:00:00	0:22:00							
13:22:00				0:05:00				
13:27:00								0:03:06
13:30:06	0:24:19							
13:54:25				0:05:00				
13:59:25								0:00:35
14:00:00	0:22:00							
14:22:00				0:05:00				
14:27:00								0:03:06
14:30:06	0:24:19							
14:54:25				0:05:00				
14:59:25								0:00:35
15:00:00	0:22:00							
15:22:00				0:05:00				
15:27:00								0:03:06
15:30:06	0:24:19							
15:54:25				0:05:00				
15:59:25								0:00:35
16:00:00					0:22:00			
16:22:00				0:05:00				
16:27:00								0:03:06
16:30:06					0:24:19			
16:54:25				0:05:00				
16:59:25								0:00:35





A titre indicatif

**Virgin Radio Montpellier**

Grille de programme Dimanche 2021-2022



horaires	détail national				détail spécifique			
	musique animation	rédactionne		publicité	musique animation	rédactionne		déco courts dont pubs
		contenu	durée			contenu	durée	
17:00:00					0:22:00			
17:22:00				0:05:00				
17:27:00								0:03:06
17:30:06					0:24:19			
17:54:25				0:05:00				
17:59:25								0:00:35
18:00:00					0:22:00			
18:22:00				0:05:00				
18:27:00								0:03:06
18:30:06					0:24:19			
18:54:25				0:05:00				
18:59:25								0:00:35
19:00:00					0:22:00			
19:22:00				0:05:00				
19:27:00								0:03:06
19:30:06					0:24:19			
19:54:25				0:05:00				
19:59:25								0:00:35
20:00:00	0:22:00							
20:22:00				0:05:00				
20:27:00								0:03:06
20:30:06	0:24:19							
20:54:25				0:05:00				
20:59:25								0:00:35
21:00:00	0:25:00							
21:25:00				0:05:00				
21:30:00	0:22:00							
21:52:00				0:05:00				
21:57:00								0:03:00
22:00:00	0:25:00							
22:25:00				0:05:00				
22:30:00	0:22:00							
22:52:00				0:05:00				
22:57:00								0:03:00
23:00:00	0:25:00							
23:25:00				0:05:00				
23:30:00	0:22:00							
23:52:00				0:05:00				
23:57:00								0:03:00
<b>Totaux</b>	<b>16:04:32</b>			<b>3:48:00</b>	<b>03:05:16</b>			<b>1:02:12</b>

## **Annexe 2 : grille des programmes de RFM**

(page laissée intentionnellement vide)



horaires		détail national				détail local		
		musique animation	redaction contenu	durée	publicité	musique animation	redaction contenu	durée
00:00:00	00:18:00				00:04:00			
00:18:00								
00:22:00	00:34:00							
00:34:00					00:04:00			
00:56:00								
01:00:00	00:18:00							
01:18:00					00:04:00			
01:22:00	00:34:00							
01:34:00					00:04:00			
01:56:00								
02:00:00	00:18:00							
02:18:00					00:04:00			
02:22:00	00:34:00							
02:34:00					00:04:00			
02:56:00								
03:00:00	00:18:00							
03:18:00					00:04:00			
03:22:00	00:34:00							
03:34:00					00:04:00			
03:56:00								
04:00:00	00:18:00							
04:18:00					00:04:00			
04:22:00	00:34:00							
04:34:00					00:04:00			
04:56:00								
05:00:00	00:18:00							
05:18:00					00:04:00			
05:22:00	00:26:00							
05:48:00					00:04:00			
05:52:00	00:08:00							
06:00:00						Infos + Météo	00:02:30	
06:02:30	00:09:30							
06:12:00					00:01:00			
06:13:00	00:13:00							
06:26:00					00:04:00			
06:30:00						Infos	00:02:30	
06:32:30	00:08:00							
06:40:30						Météo	00:00:30	
06:41:00					00:01:30			
06:42:30								00:03:05
06:45:35	00:09:25							
06:55:00					00:05:00			
07:00:00						Infos + Météo	00:02:30	
07:02:30	00:04:30							
07:07:00					00:01:00			
07:08:00								00:03:05
07:11:05	00:14:55							
07:26:00					00:04:00			
07:30:00						Infos	00:02:30	
07:32:30	00:08:00							
07:40:30						Météo	00:00:30	
07:41:00					00:01:30			
07:42:30								00:02:15
07:44:45						Traffic	00:00:50	
07:45:35	00:09:25							
07:55:00					00:05:00			
08:00:00						Infos + Météo	00:02:30	
08:02:30	00:04:30							
08:07:00					00:01:00			
08:08:00								00:02:15
08:10:15						Traffic	00:00:50	
08:11:05	00:14:55							
08:26:00					00:04:00			
08:30:00						Infos	00:02:30	
08:32:30	00:08:00							
08:40:30						Météo	00:00:30	
08:41:00					00:01:30			
08:42:30								00:02:15
08:44:45						Traffic	00:00:50	
08:45:35	00:09:25							
08:55:00					00:05:00			
09:00:00		Infos + Météo	00:02:30					
09:02:30	00:15:30							
09:18:00					00:05:00			
09:23:00								00:03:05
09:26:05	00:27:55							
09:54:00					00:05:30			
09:59:30								00:00:30
10:00:00	00:18:00							
10:18:00					00:05:00			
10:23:00								00:03:05
10:26:05	00:27:55							
10:54:00					00:05:30			
10:59:30								00:00:30
11:00:00	00:18:00							
11:18:00					00:05:00			
11:23:00								00:03:05
11:26:05	00:27:50							
11:53:55					00:05:30			
11:59:25								00:00:35

		RFM Méditerranée 2021-2022 Lundi - Vendredi							
horaires	détail national				détail local				
	musique animation	rédaction		publicité	musique animation	rédaction		publicité & comblage	
		contenu	durée			contenu	durée		
début									
12:00:00									
12:02:00	00:18:00					infos	00:02:00		
12:18:00				00:05:00					
12:23:00								00:03:05	
12:26:05					00:27:50				
12:53:55				00:05:30					
12:59:25								00:00:35	
13:00:00					00:18:00				
13:18:00				00:05:00					
13:23:00								00:03:05	
13:26:05					00:27:55				
13:54:00				00:05:30					
13:59:30								00:00:30	
14:00:00					00:18:00				
14:18:00				00:05:00					
14:23:00								00:03:05	
14:26:05					00:27:55				
14:54:00				00:05:30					
14:59:30								00:00:30	
15:00:00					00:18:00				
15:18:00				00:05:00					
15:23:00								00:03:05	
15:26:05					00:27:55				
15:54:00				00:05:30					
15:59:30								00:00:30	
16:00:00					00:18:00				
16:18:00				00:05:00					
16:23:00								00:03:05	
16:26:05	00:27:55								
16:54:00				00:05:30					
16:59:30								00:00:30	
17:00:00		infos	00:01:30						
17:01:30	00:16:00								
17:17:30		Météo	00:00:30						
17:18:00				00:05:00					
17:23:00								00:03:05	
17:26:05	00:28:25								
17:54:30				00:05:30					
18:00:00		infos	00:01:30						
18:01:30	00:16:00								
18:17:30		Météo	00:00:30						
18:18:00				00:05:00					
18:23:00								00:03:05	
18:26:05	00:28:25								
18:52:30				00:05:30					
18:58:00								00:02:00	
19:00:00		infos	00:01:00						
19:01:00	00:16:30								
19:17:30		Météo	00:00:30						
19:18:00				00:05:00					
19:23:00								00:03:05	
19:26:05	00:28:25								
19:52:30				00:05:30					
19:58:00								00:02:00	
20:00:00	00:18:00								
20:18:00				00:05:00					
20:23:00	00:28:30								
20:51:30				00:05:30					
20:57:00								00:03:00	
21:00:00	00:18:00								
21:18:00				00:05:00					
21:23:00	00:28:30								
21:51:30				00:05:30					
21:57:00								00:03:00	
22:00:00	00:18:00								
22:18:00				00:05:00					
22:23:00	00:28:30								
22:51:30				00:05:30					
22:57:00								00:03:00	
23:00:00	00:18:00								
23:18:00				00:05:00					
23:23:00	00:28:30								
23:51:30				00:05:30					
23:57:00								00:03:00	
TOTAUX	16:20:26		00:08:00	04:00:00	03:08:36		00:21:00	01:07:00	

horaires		détail national				détail local			
		musique animation	rédaction		publicité	musique animation	rédaction		publicité & comblage
début		contenu	durée			contenu	durée		
00:00:00	00:18:00								
00:18:00					00:05:00				
00:23:00	00:33:00								
00:58:00					00:04:00				
01:00:00	00:18:00								
01:18:00					00:05:00				
01:23:00	00:33:00								
01:58:00					00:04:00				
02:00:00	00:18:00								
02:18:00					00:05:00				
02:23:00	00:33:00								
02:58:00					00:04:00				
03:00:00	00:18:00								
03:18:00					00:05:00				
03:23:00	00:33:00								
03:58:00					00:04:00				
04:00:00	00:18:00								
04:18:00					00:05:00				
04:23:00	00:33:00								
04:58:00					00:04:00				
05:00:00	00:18:00								
05:18:00					00:04:00				
05:22:00	00:34:00								
05:58:00					00:04:00				
06:00:00	00:12:00								
06:12:00					00:01:00				
06:13:00	00:13:00								
06:28:00					00:04:00				
06:30:00	00:10:30								
06:40:30		Météo	00:00:30						
06:41:00					00:01:30				
06:42:30								00:03:05	
06:45:38	00:09:25								
06:55:00					00:05:00				
07:00:00		Info	00:01:30						
07:01:30	00:10:30								
07:12:00					00:01:00				
07:13:00								00:03:05	
07:18:05	00:09:55								
07:28:00					00:04:00				
07:30:00	00:10:30								
07:40:30		Météo	00:00:30						
07:41:00					00:01:30				
07:42:30								00:03:05	
07:45:38	00:09:25								
07:55:00					00:05:00				
08:00:00		Info	00:01:30						
08:01:30	00:10:30								
08:12:00					00:01:00				
08:13:00								00:03:05	
08:18:05	00:09:55								
08:28:00					00:04:00				
08:30:00	00:10:30								
08:40:30		Météo	00:00:30						
08:41:00					00:01:30				
08:42:30								00:03:05	
08:45:38	00:09:25								
08:55:00					00:05:00				
09:00:00		Info	00:01:30						
09:01:30	00:18:30								
09:18:00					00:05:00				
09:23:00								00:03:05	
09:28:05	00:27:55								
09:54:00					00:05:30				
09:59:30								00:00:30	
10:00:00	00:18:00								
10:18:00					00:05:00				
10:23:00								00:03:05	
10:28:05	00:27:55								
10:54:00					00:05:30				
10:59:30								00:00:30	
11:00:00	00:18:00								
11:18:00					00:05:00				
11:23:00								00:03:05	
11:28:05	00:27:55								
11:54:00					00:05:30				
11:59:30								00:00:30	
12:00:00		Info	00:01:30						
12:01:30						00:16:30			
12:18:00					00:05:00				
12:23:00								00:03:05	
12:28:05						00:27:55			
12:54:00					00:05:30				
12:59:30								00:00:30	
13:00:00						00:18:00			
13:18:00					00:05:00				
13:23:00								00:03:05	
13:28:05						00:27:55			
13:54:00					00:05:30				
13:59:30								00:00:30	
14:00:00						00:18:00			
14:18:00					00:05:00				
14:23:00								00:03:05	
14:28:05						00:27:55			
14:54:00					00:05:30				
14:59:30								00:00:30	

RFM Méditerranée 2021-2022 Samedi								
horaires début	musique animation	détail national			musique animation	détail local		publicité & comblage
		contenu	durée	publicité		contenu	durée	
15:00:00					00:18:00			
15:18:00				00:05:00				
15:23:00								00:03:05
15:26:05					00:27:55			
15:54:00				00:05:30				
15:59:30								00:00:30
16:00:00		info	00:01:30					
16:01:30	00:16:30							
16:18:00				00:05:00				
16:23:00								00:03:05
16:26:05	00:27:55							
16:54:00				00:05:30				
16:59:30								00:00:30
17:00:00		info	00:01:30					
17:01:30	00:16:30							
17:18:00				00:05:00				
17:23:00								00:03:05
17:26:05	00:27:55							
17:54:00				00:05:30				
17:59:30								00:00:30
18:00:00	00:18:00							
18:18:00				00:05:00				
18:23:00								00:03:05
18:26:05	00:27:55							
18:54:00				00:05:30				
18:59:30								00:00:30
19:00:00	00:18:00							
19:18:00				00:05:00				
19:23:00								00:03:05
19:26:05	00:27:55							
19:54:00				00:05:30				
19:59:30								00:00:30
20:00:00	00:18:00							
20:18:00				00:05:00				
20:23:00	00:28:30							
20:51:30				00:05:30				
20:57:00								00:03:00
21:00:00	00:18:00							
21:18:00				00:05:00				
21:23:00	00:28:30							
21:51:30				00:05:30				
21:57:00								00:03:00
22:00:00	00:18:00							
22:18:00				00:05:00				
22:23:00	00:28:30							
22:51:30				00:05:30				
22:57:00								00:03:00
23:00:00	00:18:00							
23:18:00				00:05:00				
23:23:00	00:28:30							
23:51:30				00:05:30				
23:57:00								00:03:00
<b>TOTAUX</b>	<b>15:35:30</b>		<b>00:10:30</b>	<b>04:05:00</b>	<b>03:02:10</b>			<b>01:06:50</b>

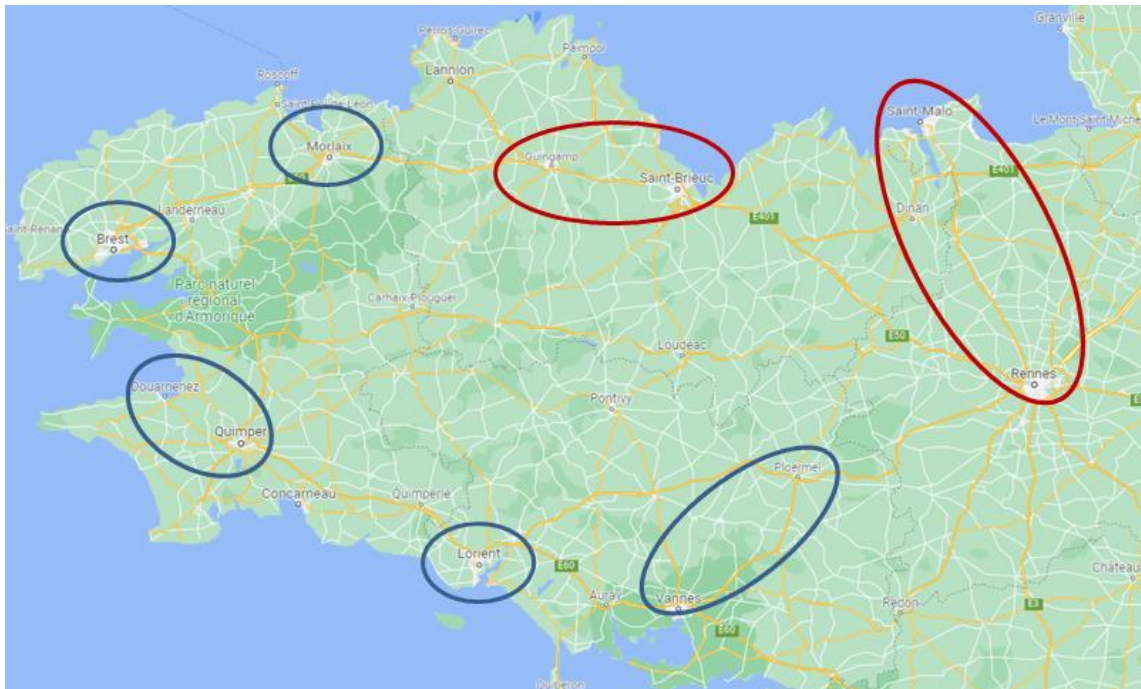
horaires		RFM Méditerranée 2021-2022 Dimanche				détail local		
		détail national		publicité	détail local		publicité & comblage	
début	musique animation	rédaction			musique animation	rédaction		
		contenu	durée		contenu	durée		
00:00:00	00:18:00							
00:18:00				00:05:00				
00:23:00	00:33:00							
00:58:00				00:04:00				
01:00:00	00:18:00							
01:18:00				00:05:00				
01:23:00	00:33:00							
01:58:00				00:04:00				
02:00:00	00:18:00							
02:18:00				00:05:00				
02:23:00	00:33:00							
02:58:00				00:04:00				
03:00:00	00:18:00							
03:18:00				00:05:00				
03:23:00	00:33:00							
03:58:00				00:04:00				
04:00:00	00:18:00							
04:18:00				00:05:00				
04:23:00	00:33:00							
04:58:00				00:04:00				
05:00:00	00:18:00							
05:18:00				00:04:00				
05:22:00	00:34:00							
05:58:00				00:04:00				
06:00:00	00:18:00							
06:18:00				00:05:00				
06:23:00	00:17:30							
06:40:30		Météo	00:00:30					
06:41:00				00:01:30				
06:42:30							00:03:05	
06:45:35	00:09:25							
06:55:00				00:05:00				
07:00:00		Infos	00:01:30					
07:01:30	00:16:30							
07:18:00				00:05:00				
07:23:00	00:17:30							
07:40:30		Météo	00:00:30					
07:41:00				00:01:30				
07:42:30							00:03:05	
07:45:35	00:09:25							
07:55:00				00:05:00				
08:00:00		Infos	00:01:30					
08:01:30	00:16:30							
08:18:00				00:05:00				
08:23:00	00:17:30							
08:40:30		Météo	00:00:30					
08:41:00				00:01:30				
08:42:30							00:03:05	
08:45:35	00:09:25							
08:55:00				00:05:00				
09:00:00		Infos	00:01:30					
09:01:30	00:16:30							
09:18:00				00:05:00				
09:23:00							00:03:05	
09:26:05	00:27:55							
09:54:00				00:05:30				
09:59:30							00:00:30	
10:00:00	00:18:00							
10:18:00				00:05:00				
10:23:00							00:03:05	
10:26:05	00:27:55							
10:54:00				00:05:30				
10:59:30							00:00:30	
11:00:00	00:18:00							
11:18:00				00:05:00				
11:23:00							00:03:05	
11:26:05	00:27:55							
11:54:00				00:05:30				
11:59:30							00:00:30	
12:00:00		Infos	00:01:30					
12:01:30					00:16:30			
12:18:00				00:05:00				
12:23:00							00:03:05	
12:26:05					00:27:55			
12:54:00				00:05:30				
12:59:30							00:00:30	
13:00:00					00:18:00			
13:18:00				00:05:00				
13:23:00							00:03:05	
13:26:05					00:27:55			
13:54:00				00:05:30				
13:59:30							00:00:30	
14:00:00					00:18:00			
14:18:00				00:05:00				
14:23:00							00:03:05	
14:26:05					00:27:55			
14:54:00				00:05:30				
14:59:30							00:00:30	

 <b>RFM Méditerranée</b> <b>2021-2022</b> <b>Dimanche</b> 								
horaires	détail national				détail local			
	musique animation	rédaction		publicité	musique animation	rédaction		publicité & comblage
contenu		durée	contenu			durée		
15:00:00					00:18:00			
15:18:00				00:05:00				
15:23:00								00:03:05
15:28:05					00:27:55			
15:54:00				00:05:30				
15:59:30								00:00:30
16:00:00		infos	00:01:30					
16:01:30	00:16:30							
16:18:00				00:05:00				
16:23:00								00:03:05
16:28:05	00:27:55							
16:54:00				00:05:30				
16:59:30								00:00:30
17:00:00		infos	00:01:30					
17:01:30	00:16:30							
17:18:00				00:05:00				
17:23:00								00:03:05
17:28:05	00:27:55							
17:54:00				00:05:30				
17:59:30								00:00:30
18:00:00	00:18:00							
18:18:00				00:05:00				
18:23:00								00:03:05
18:28:05	00:27:55							
18:54:00				00:05:30				
18:59:30								00:00:30
19:00:00	00:18:00							
19:18:00				00:05:00				
19:23:00								00:03:05
19:28:05	00:27:55							
19:54:00				00:05:30				
19:59:30								00:00:30
20:00:00	00:18:00							
20:18:00				00:05:00				
20:23:00	00:28:30							
20:51:30				00:05:30				
20:57:00								00:03:00
21:00:00	00:18:00							
21:18:00				00:05:00				
21:23:00	00:28:30							
21:51:30				00:05:30				
21:57:00								00:03:00
22:00:00	00:18:00							
22:18:00				00:05:00				
22:23:00	00:28:30							
22:51:30				00:05:30				
22:57:00								00:03:00
23:00:00	00:18:00							
23:18:00				00:05:00				
23:23:00	00:28:30							
23:51:30				00:05:30				
23:57:00								00:03:00
<b>TOTAUX</b>	<b>15:41:40</b>		<b>00:10:30</b>	<b>04:05:00</b>	<b>03:02:10</b>			<b>01:00:40</b>



## Annexe 3 : cartes des cabines de journalistes des stations locales de Virgin Radio et RFM concernées par les demandes de réorganisation territoriale

### Virgin Radio Bretagne (*en bleu*) et Virgin Radio Ouest (*en rouge*)



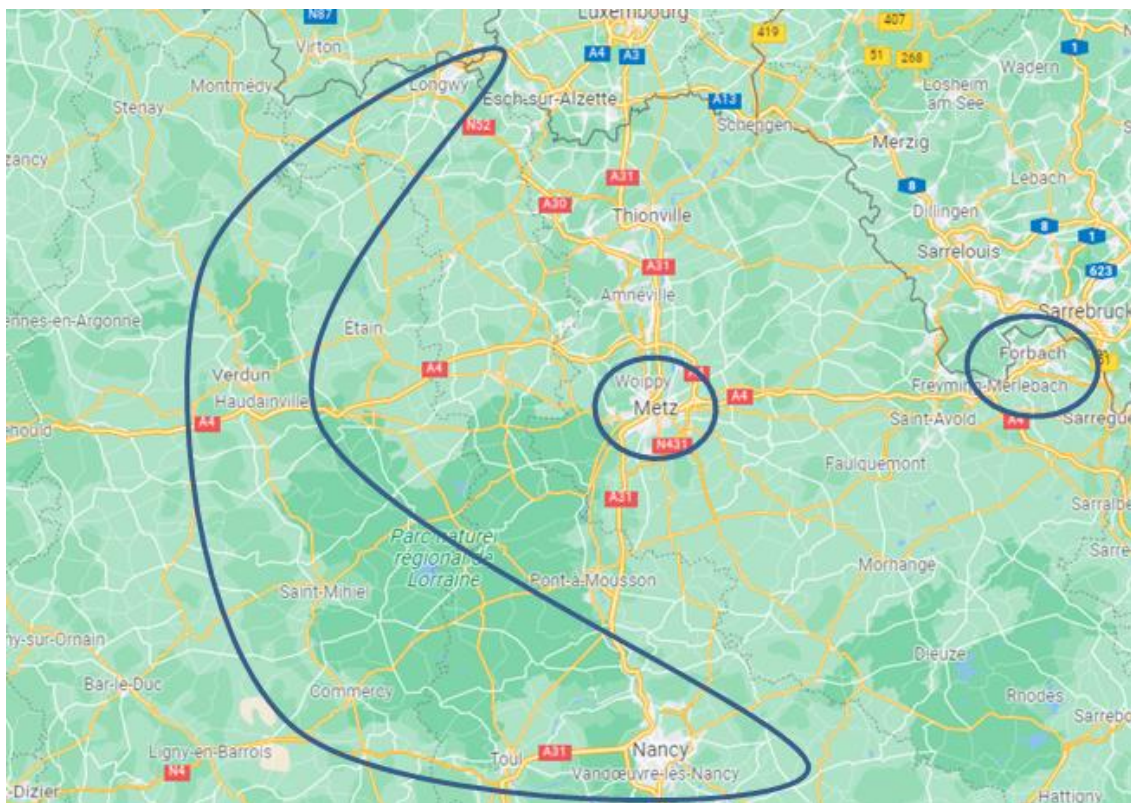
### Virgin Radio Pays de la Loire



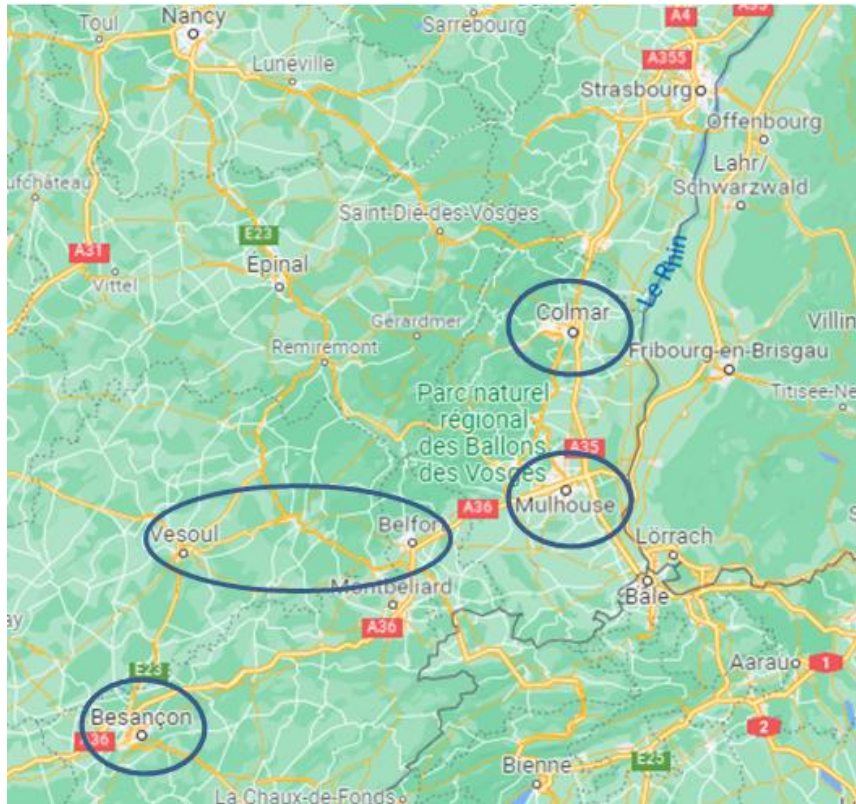
**Virgin Radio Normandie (en bleu) et Virgin Radio Normandie-Centre (en rouge)**



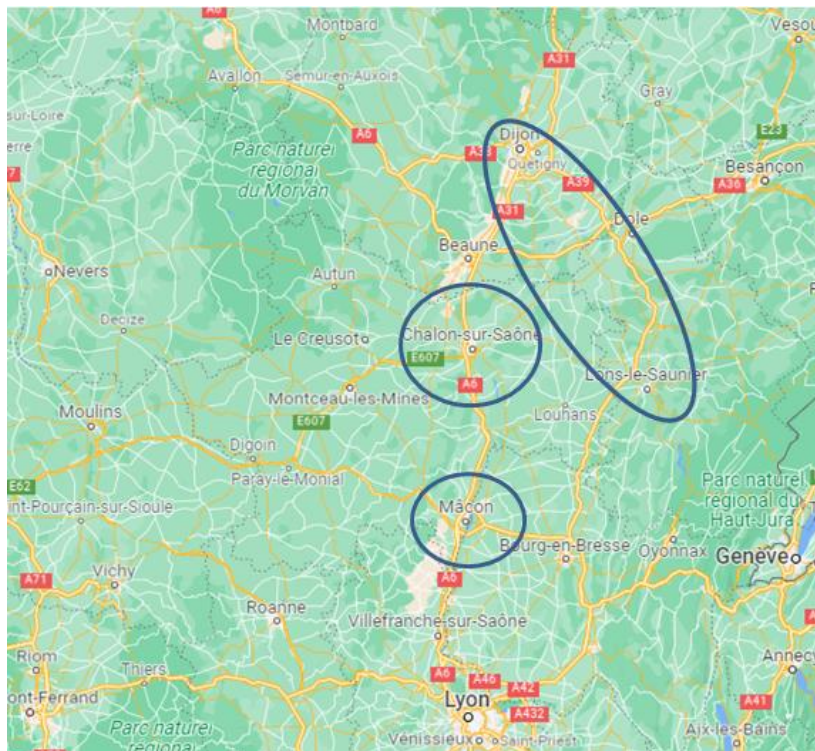
**Virgin Radio Lorraine**



### Virgin Radio Alsace Franche-Comté



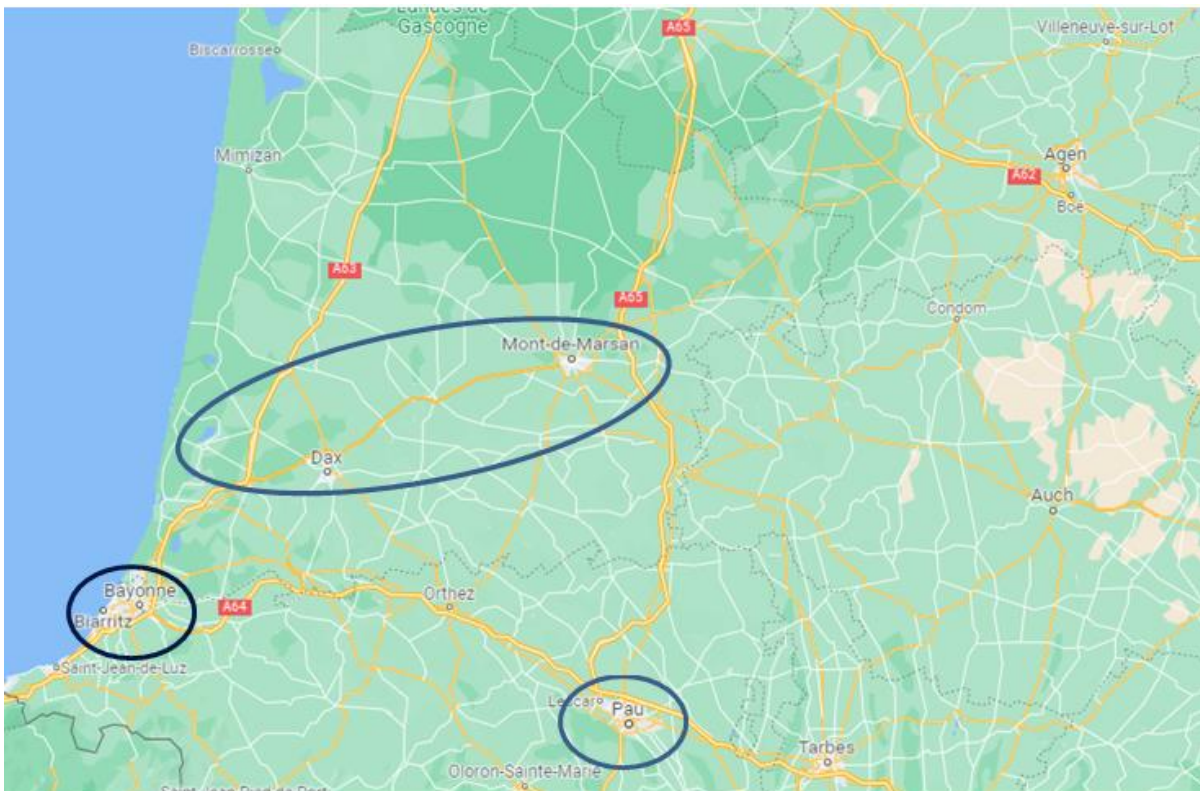
### Virgin Radio Bourgogne



### Virgin Radio Centre



### Virgin Radio Sud Aquitaine



Rq : le décrochage de Bayonne ne serait pas supprimé

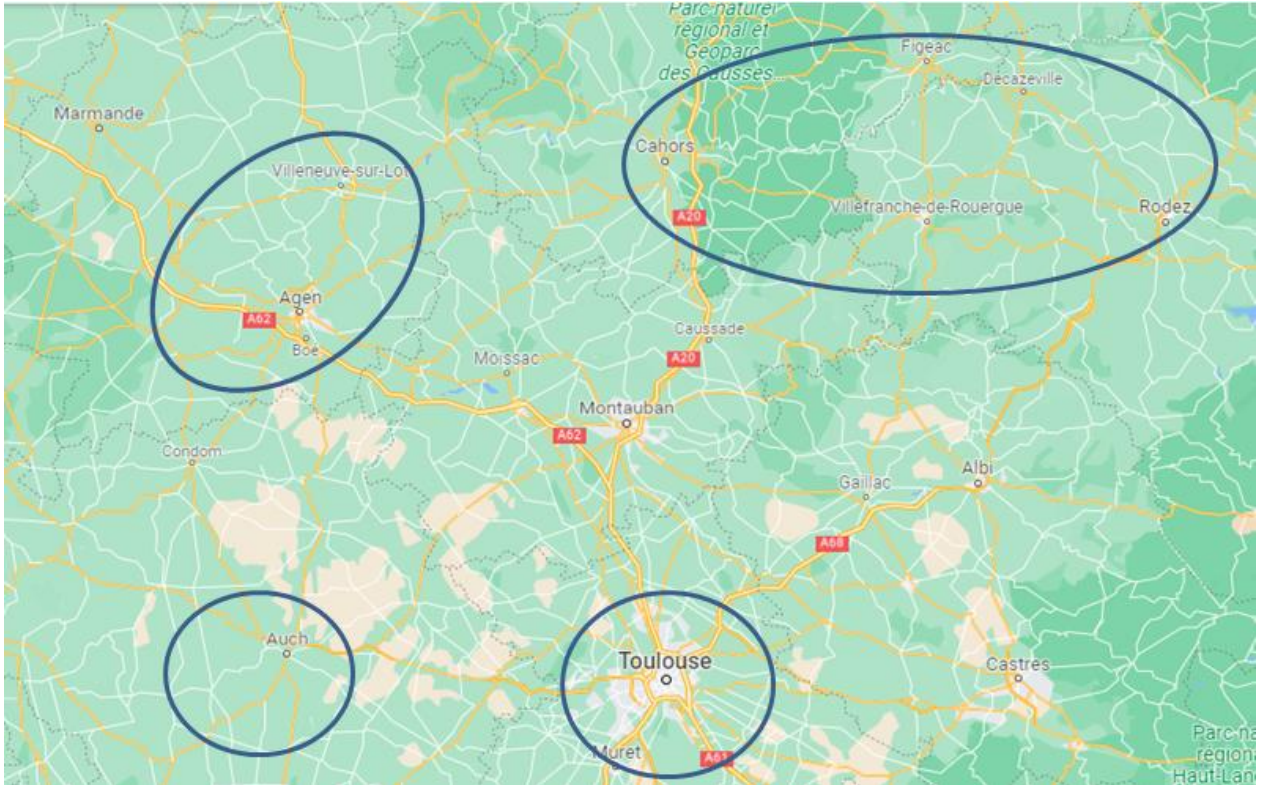
### Virgin Radio Midi-Pyrénées



### Virgin Radio Provence



**RFM Toulouse / RFM Auch / RFM Lot-et-Garonne / RFM Quercy-Rouergue**



**RFM Provence**

